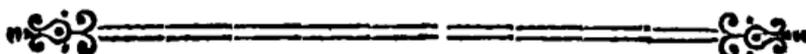


JOURNAL HELVETIQUE

M A R S 1 7 3 9.



S U I T E

De la Lettre à Mr. BOURGUET, Professeur en Philosophie à Neûchatel, &c commencée Journal de Février, Page 121. dans laquelle on examine l'Explication qu'il a donnée, Journal de Décembre P. 521. du Système de Mr. DE LEIBNITZ.



I nous diférons, *Monsieur*, sur l'Article de l'origine des idées & des images sensibles, qui sont hors de nous, nous ne pensons pas d'une manière plus uniforme sur l'origine des Sensations, & du raport que nous en faisons, ou à nôtre Corps, ou aux objets qui l'environtent. 1°. Vous croiez, *Monsieur*, que

l'Entendement ou l'Âme tire ces Sensations de son fond , à l'occasion de l'ordre ou du désordre qui se trouve dans son Corps. Permettez - moi de transcrire ici vos propres termes : (*) *La Sagesse suprême , qui ne peut se tromper , a trouvé à propos , que tout désordre & toute disharmonie , fussent représentés dans les Esprits par des idées désagréables & par un désagrément plus fort qui dégénère en douleur , lorsque le désordre est dans le Corps organisé , qui appartient à chaque Esprit en particulier , & qui l'intéresse plus que tout autre. Et au contraire la Sagesse de Dieu a voulu que tout ordre & toute régularité ou harmonie fussent représentés dans les Esprits par des idées agréables , & par un agrément plus grand , c'est-à-dire , par le plaisir , lorsque chaque Esprit en particulier y seroit le plus intéressé par rapport à son Corps organique. De sorte que toute idée agréable a un rapport à quelque perfection , & toute idée désagréable se rapporte à quelque imperfection.*

Mais 1^o. Ces sensations que l'Entendement tire de son fond , ou elles se trouvoient auparavant dans l'Âme , ou elles n'y étoient point. Si ces sensations étoient réellement dans l'Âme , pouvoient-elles y résider sans qu'elle s'en aperçut ? La nature des sensations est telle qu'elles réveillent nécessairement l'Âme , la rendant attentive à ce qui se passe , si ce n'est qu'elle soit distraite par des idées plus vives qui l'occupent entièrement. Les Sensations

(*) Mercure de Décembre P. 541.

tions de plaisir & de douleur ne peuvent pas garder l'*incognito* (permettés-moi cette expression) dans l'Ame qu'elles affectent. Même si originairement toutes les différentes espèces de sensations étoient concentrées dans l'Ame , comme s'exprime Mr. *De Leibnitz* , il s'en formeroit un sentiment toujours présent , extrêmement vif & d'une espèce singulière , qui résulteroit de l'amas de tous les sentimens particuliers , & qui tiendroit plus ou moins de l'agréable ou du désagréable , suivant la nature des Sensations individuelles dont il seroit composé.

Si ces Sensations ne sont pas originairement dans l'Ame il faut qu'elle soit bien savante pour produire la première fois , des sentimens qui lui étoient inconnus ; & cela avec une si grande variété d'espèces & de vivacité ; & pour faire renaître des Sensations pareilles à l'occasion de semblables ébranlemens qui se passent dans ses organes. Comment l'Ame a-t'elle pû savoir ce qu'il faloit faire pour se donner la sensation de lumière , de couleur , de son , de chaleur & de froid , & des sensations d'odeur & de saveur de tant d'espèces , dont quelquefois les nuances sont comme imperceptibles ? Si l'Ame fait faire tout cela d'elle-même , sans connoître ce qu'elle fait , sûrement son ignorance est plus docte que tous les Philosophes réunis.

Mais conçoit-on bien qu'un Etre intelligent, fasse une infinité d'opérations sans savoir qu'il

les fait, sans vouloir les faire, souhaitant même très-sérieusement qu'elles ne se fassent point ? Vous avez prévu, *Monsieur*, cette Objection, & voici votre Réponse. (*) *S'il dépendoit de l'Entendement humain de changer sa nature & celle des objets, il pourroit alors former ses idées comme il lui plairoit. Mais puisqu'il dépend d'un Créateur, c'est dans sa sagesse & dans sa puissance qu'il faut chercher la raison des idées actives, quoique non volontaires de l'Esprit créé.*

Je reconnois avec vous, que l'Entendement ne peut pas changer sa nature, ni celle des objets; je reconnois dans les sensations la sagesse merveilleuse, & la puissance souverainement efficace de nôtre adorable Créateur; mais je ne vois point comment il suit de là que l'Âme produise, d'une manière involontaire, & sans savoir comment, toutes les sensations dont elle est affectée. La Sagesse Divine consiste t'elle à faire agir une Créature d'une manière opposée à son essence; c'est à dire, à faire agir aveuglément un Être doué d'intelligence?

Le fait est-il même possible? On peut agir, je le comprends, sur un Être intelligent, sans qu'il sache comment opère l'Agent-supérieur qui le modifie; mais qu'une Intelligence se modifie elle-même sans le savoir, quelque attention qu'elle veuille y donner, c'est pour moi un Cercle quarré, la contradiction la plus palpable.

(*) Ibidem.

bable. Je ne connois que deux sortes d'Actes dans mon Ame, les spontanés & les libres. Je produis les premiers, lorsqu'il s'agit de nier ou d'adopter une proposition qui me paroît évidemment ou vraie ou fausse, & lorsqu'il s'agit d'opter entre le bonheur & le malheur suprême. Dans toutes les autres rencontres mes Actes sont libres. Mais pour des Actes involontaires, mon Ame les ignore totalement. On peut bien faire souffrir à une Ame ce qu'elle ne voudroit pas endurer, mais on ne peut pas la faire agir malgré elle-même. La Puissance invisible de Dieu, quand il la déploie dans l'Ame, fléchit la volonté, sans qu'elle s'aperçoive d'aucune violence; mais la Puissance Divine ne fait pas agir l'Homme contre sa volonté actuelle, ou sans aucune volonté, cela est contradictoire. Dira-t'on que cela se fait par un Mécanisme spirituel, & qu'il n'est pas nécessaire que l'Ame sache comment ce Mécanisme opère pour que les effets soient produits? Mais qu'on nous donne une idée, si l'on en a, d'un Mécanisme spirituel; & si on n'en a aucune idée, pourquoi en suposeroit-on l'existence?

2^o. Vous prétendez, *Monsieur*, que les sensations agréables ou désagréables répondent à l'ordre ou à la disharmonie qui se trouve dans le Corps humain. Cela n'arrive pas toujours ainsi. Dans le tems que j'ai la Fièvre, un Médecin éclairé me donne un Remède spécifique

contre les ardeurs qui me brûlent ; ce Remède est dans l'ordre , & pour le moins aussi salutaire à mon Corps que les Alimens que je lui fournis lors qu'il est pressé par la soif & par la faim. Cependant ce breuvage qui doit me rendre la santé , me cause des soulèvemens de cœur , & il me paroît d'une odeur & d'un goût insupportable. L'agréable n'est donc pas toujours une suite de l'usage de l'utilité , & il n'est pas mal aisé d'en apercevoir la sage ordonnance. Dieu veut , & par la douleur que nous cause le dérangement de nôtre Corps , & par le désagrément de plusieurs Cures , nous apprendre le prix de la santé , & nous porter à ne la pas prodiguer sans de justes causes.

Mais ce n'est pas là tout ce que je veux dire. Afin que l'Ame pût se modifier ou douloureusement ou agréablement , suivant le bon ou le mauvais état de son Corps , il faudroit qu'elle connût cet état. Comment fait-elle que la Gravelle déchire ses Reins , que la Pierre cause de l'inflammation dans la Vessie , pour pouvoir tirer alors de son fond les sentimens cachés qui doivent y correspondre ? Si elle ignore l'état de son Corps , comment opère-t'elle d'une manière si conforme à ce qui s'y passe ; & si elle en a quelque connoissance , où l'a-t'elle puisée ? Non , de quelque côté que je me tourne , je ne vois point que l'Ame soit l'Agent immédiat des sensations qu'elle éprouve.

Ni les Corps, ni l'Ame ne peuvent les exciter. Dieu seul le peut, suivant les règles de sa Sagesse adorable, & par un éfet de sa Puissance, à laquelle rien ne résiste. Et ne seroit ce point ce que vous voudriez nous dire quand vous observez que *c'est dans la Sagesse & dans la puissance de Dieu qu'il faut chercher la raison des idées actives, quoi que non volontaires de l'Esprit crée?* Cela ne signiferoit-il point que c'est Dieu qui produit ces sensations, par sa Puissance, suivant les Loix de sa Sagesse? Si c'étoit la vôtre pensée, nous ne diférerions plus sur cet Article.

Si la production des sensations me conduit, pour peu que je raisonne, à l'action éficate de l'Auteur de mon être, je ne suis pas moins incité de remonter jusques à lui lors que je cherche la cause pourquoi ces sensations sont rapportées au dehors, soit au Corps auquel nous sommes unis, soit à ceux qui bien qu'éloignés nous affectent par le moien de quelque véhicule, ou d'un Corps mitoyen entr'eux & nous. Tout ce que j'éprouve par le moien du goût, de l'odorat & de l'atouchement, je le raporte à mon Corps; tout ce que je sens par le moien de la vue & de l'ouïe, je le raporte aux Corps colorés & sonores, quelques éloignés qu'ils puissent être. D'où vient cela? Vous en avez cherché la raison, & voici ce que vous avez découvert: (*) *Parce que ces représentations, ce*
sont

(*) Page 524.

sont vos termes, que ces idées, ainsi qu'on les nomme aussi, se forment d'abord dans l'Entendement, sans qu'aucun acte distinct de la représentation même ait précédé, l'Entendement les rapporte aux objets qu'il ne peut s'empêcher de concevoir, que comme existans hors de lui, parce que leurs idées difèrent entièrement de la perception intime qu'il a de soi même.

Vous croiez donc, Monsieur, que la véritable cause pour laquelle nôtre Ame s'allonge, pour ainsi dire, hors d'elle même, & croit voir & sentir au dehors, c'est parce que les idées que l'Entendement a des objets, difèrent entièrement de la perception intime qu'il a de lui même. Mais permettez moi de vous demander si cette proposition causale est bien légitime. Je vois un Homme à cent pas, j'entens un bruit éfroiable dans les Ruës, & cela parce que mon Entendement aperçoit que les sensations de Lumière & de Son qu'il a actuellement sont diférentes de lui même. Je vous avouë que je ne vois point la liaison ni intime, ni probable entre les éfets dont il s'agit & la cause indiquée.

Je me persuade d'autant plus de la vérité de cette remarque que nous ne rapportons pas nos sensations au dehors, par la raison que nôtre Entendement les aperçoit diférentes de lui même, c'est qu'il suivroit de là que toutes les fois que l'Entendement jugeroit de la sorte, il devroit faire le même rapport hors de lui, ce qui
n'arrive

n'arrive pas. Lors que je pense à un objet absent, je sai bien, que l'idée que j'en ai n'est pas le *Moi* qui pense, cependant je ne vois rien de tel au dehors. Lors qu'un Peintre fait le Portrait d'une Personne morte, dont il a conservé les traits dans son imagination vive & fidèle, il fait bien que ces traits ne sont pas identifiés avec lui; mais malgré cela, il ne croit pas voir la Personne au dehors, comme il la verroit si elle étoit devant lui sur un Siège.

Si ces rapports ne se faisoient que parce que nôtre Entendement aperçoit de la différence entre les sensations, les images & lui même, les Enfans qui n'ont jamais pensé s'ils avoient un Entendement, ni réfléchi sur la nature des sensations différeroient dans ces rapports des Hommes faits, & sur tout des Philosophes.* Cependant vous tombez d'accord *que tout cela se fait naturellement dans l'Homme, soit qu'il réfléchisse, ou qu'il ne réfléchisse pas là dessus.*

Enfin quand même la Cause que vous indiquez, pourroit nous expliquer d'où vient que l'Ame rapporte ses sensations au dehors, elle ne nous apprend point la merveilleuse différence qu'il y a dans ces rapports, qui tantôt se font à nôtre Corps, & tantôt aux Corps qui nous sont étrangers.

Ce sont des faits d'expérience, dont nous ne pouvons pas douter, que nous avons des sensations, & que nous les éprouvons comme

si elles étoient dans nôtre Corps , ou dans ceux qui nous environnent. Mais j'ignore profondément que le est cette action qui fait que j'aperçois la lumière dans le Soleil, les couleurs dans l'Arc en Ciel, & la douleur dans ma main. Ce sont là de profonds Mistères , qui servent à humilier mon orgueil philosophique , à me faire sentir les bornes étroites de mon Esprit, l'infinité de la Sagesse de Dieu , qui se manifeste par-tout , & qui me paroissent propres à confondre les Matérialistes , qui attribuent , sans savoir bien ce qu'ils disent , toutes ces merveilleuses opérations à la simple organisation de nôtre Corps. Mais si ces sensations s'excitent en nous , sans que nous y pensions , & sans aucun acquiescement de nôtre volonté ; si nous les rapportons au dehors , de même que les images , sans que nôtre Ame sache comment cela se fait , ne suit il pas de là , ce semble , qu'elle peut produire des Actes involontaires , agir sans que son entendement & sa volonté y concourent , & par conséquent n'ai je pas tort d'avoir soutenu le contraire ?

L'objection seroit solide si je disois que les sensations & leurs raports au dehors sont des actes de l'Ame. Mais je n'ai garde de penser de la sorte , le contraire me paroissant assuré. Je ne contribué en rien à mes sensations , ni à leurs raports. J'aperçois seulement qu'elles sont excitées en moi , d'une telle manière qu'il

me semble que j'éprouve de la douleur dans la partie lésée, & que l'image & les couleurs sont sur la surface des Corps qui m'entourent. En philosophant, je découvre aisément que tout se passe au dedans de moi, que ma douleur n'a rien de commun avec l'agitation des fibres de ma main, lorsqu'elle est brûlée; que les couleurs que je vois, diffèrent totalement des diverses modifications des filamens des rayons de lumière. Cependant tout cela m'est offert comme si la douleur étoit dans la main & les couleurs sur les Fleurs du Parterre. Je suis alors purement passif, & j'adore la main qui me modifie, d'une manière si subite & si variée, sans que je puisse pénétrer comment tout cela s'exécute.

Si cela est, dira-t-on encore, si Dieu nous fait sentir la douleur, comme si elle étoit dans notre Corps; s'il nous fait voir les images des objets, comme si ces images étoient hors de nous, quoique réellement toutes ces perceptions ne soient que dans l'Âme, n'est-ce pas accuser la souveraine Vérité de nous faire illusion & de nous jeter dans l'erreur?

Non sans doute, parce que Dieu nous a mis en état de suspendre notre jugement sur ce que nous ne comprenons pas clairement, & de reconnoître en raisonnant, que quoique les sensations se rapportent au Corps, elles se trouvent uniquement dans l'Âme, seule capable de sen-

tir & d'apercevoir. Dieu nous trompe-t'il lors qu'il nous fait apercevoir, comme petits, de grands objets qui sont éloignés de nous? Nullement, puisqu'il ne nous engage point à juger que les choses sont telles précisément que les sens nous les rapportent; quoique leur rapport soit toujours, lorsqu'ils sont bien disposés, conforme à la distance de l'objet & à la nature du milieu à travers lequel les rayons de lumière viennent jusques à nous. Nôtre Raison éclairée doit ici nous aider à juger par le rapport des sens de la distance, de la grandeur, de la figure & du mouvement des Corps.

Si nous ne comprenons pas l'action puissante qui nous met en état de sentir & d'apercevoir, au moins nous est il aisé de reconnoître la grande utilité des sensations & de leur rapport au dehors. Cela nous suffit, parce que nous ne devons contribuer en rien dans nos sensations; mais il convient que nous apercevions que Dieu ne fait rien vainement, & que toutes ses Actions portent l'empreinte de sa Sagesse & de sa Bonté.

Si nous n'avions pas des sensations, nous ne pourrions pas connoître quel est l'état actuel de nôtre Corps, dont la conservation nous est confiée. Aussi est-il probable que ces sensations de douleur & de plaisir n'auront plus lieu dans les Saints glorifiés, parce que leur Corps ne sera plus sujet à aucun dérangement. DIEU, est-il

est-il dit, (*) *détruira l'usage de l'Estomach & des Viandes.* (**) *Il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail, parce que le premier état est passé.* Toutes les sensations douloureuses cesseront, elles sont incompatibles avec l'état du bonheur. Et à la place de la plûpart des sensations agréables, Dieu nous donnera des plaisirs plus purs & plus dignes de nous occuper. La connoissance des Vérités sublimes & le sentiment de l'Amour Divin, rempliront abondamment le vuide des sensations que les Voluptueux, Ames grossières, préfèrent à tout. Ce que je dis ne donnera pas, ce semble, aux Sensuels un grand desir de travailler pour le Ciel. Il faudroit leur peindre le Paradis à la *Mahometane*, pour les inciter à remplir les devoirs que le Salut exige. Mais ces Hommes animaux, dont le *Ventre est le Dieu*, ne sont pas en état de comprendre qu'il y a des plaisirs mille fois plus ravissans, que ceux qu'ils goûtent par le moien des sens. Ils veulent sentir, ils sentiront. Les sensations occuperont les Damnez, mais des sensations douloureuses, cuisantes, insupportables. Ils ont mis toute leur félicité dans le Corps; ils y trouveront tout leur malheur.

Non seulement, pour soigner nôtre Corps, il a falu que nous eussions des sensations, mais de plus qu'elles fussent très-variées & plus vi-
ves

(*) I. Corinth. VI. 7. 13.

(**) Apocal. XXI. 7. 4.

ves à proportion du besoin qui le presse. La sensation de la soif a dû diferer de celle de la faim, pour que nous fussions quel étoit l'Aliment auquel il faloit incessamment recourir. Les sensations qui nous avertissent de l'état de nôtre Corps ont dû se rapporter au Corps lui-même ; mais celles qui nous incitent à fuir les objets extérieurs, ou à nous en aprocher, comme la lumière & le son, ont dû se rapporter au lieu où ces objets se trouvent. Si nous avions vû dans l'Oeil & entendu dans l'Oreille, comme nous sentons les saveurs dans le Palais, & la douleur dans la partie blessée, comment aurions nous sù à quelle distance est l'objet, & de quel côté se trouve celui qui nous appelle ? Dieu auroit pû nous engager à soigner nôtre Corps, uniquement par des sensations de douleur & d'inquiétude ; mais sa bonté, dont l'Intempérant abuse, a bien voulu nous faire trouver du plaisir dans l'usage des Alimens, & nous réjouir par une varieté si merveilleuse de couleurs & de sons. On écriroit un Volume, si l'on vouloit s'étendre sur ce qui regarde la nature, l'utilité, la nécessité & la varieté des sensations. Mais en voila trop pour expliquer ma pensée à un Philosophe pénétrant, qui voit incomparablement plus loin que moi. J'aprehende même qu'on ne m'objecte le Proverbe, *Sus Minervam.*

Je passe donc au troisiéme Article sur lequel
nous

nous pensons différemment. Il y est question de la Cause qui produit, en partie, les mouvemens mixtes, & tous les mouvemens purement volontaires. Suivant l'*Hypothèse Leibnizienne*, tous les mouvemens du Corps humain & même du Système universel des Corps, ne diffèrent qu'en apparence; car dans la réalité, ils sont tous nécessités, & s'exécutent par la suite de l'arrangement que Dieu a placé dans chaque Corps & dans la Masse du Monde corporel. Cependant, *Monsieur*, vous distinguez dans le Corps de l'Homme trois sortes de mouvemens. (*) *Ily a trois sortes de mouvemens. Les premiers lui sont communs avec ceux des Plantes, des Zéphites & des Animaux, dont les organes se dévelopent, végètent & croissent. Les seconds mouvemens lui sont communs avec ceux des Animaux, qui se meuvent de diverses manières, & qui outre cela changent de place. La troisième sorte de mouvement enfin lui est particulière, c'est celle qu'on nomme des mouvemens volontaires, parce qu'ils ont un rapport immédiat à la Volonté de l'Ame.*

Mais 1^o. Je ne vois pas pourquoi vous faites une Classe à part des mouvemens qui s'apperçoivent dans les Brutes. Car où elles n'ont point de mouvemens volontaires, ou elles en ont. Si elles n'ont point de mouvemens volontaires, leurs mouvemens ne diffèrent pas

P en

(*) Page 529.

en espèce de ceux que l'on voit dans les Plantes. Partant ces mouvemens seroient également nécessités, découlans de la constitution intérieure de ces différens Corps. Les mouvemens d'une Horloge ambulante ne différent point, en espèce, des mouvemens d'une Horloge fixée dans un endroit. Si au contraire, dans les Brutes, il y a des mouvemens volontaires, (comme je pourrois, ce me semble, le prouver, si je ne craignois d'embarasser nôtre Dispute par cette Question incidentelle) pourquoi ne pas reconnoître que, dans les Brutes, on découvre les memes mouvemens en espèce qui se voient dans le Corps humain ? Il me semble que les *Anatomistes* distinguent fort heureusement les mouvemens de nos Corps en naturels, volontaires & mixtes.

2^o. Comment peut-on appeler *volontaires*, des mouvemens qui ne dépendent point de la volonté humaine, ni comme cause éficiente ni comme cause occasionelle, & qui ne sont pas moins nécessités que le mouvement d'une Aiguille de Montre ? Vous les appelez volontaires, parce qu'ils ont un rapport immédiat à la volonté de l'Homme, c'est à dire, sans doute, parce qu'ils arrivent pour correspondre à certaines volitions de nos Ames. Mais, si je ne me trompe, c'est changer considérablement l'idée que l'on a attachée au terme de *volontaire*. On entend par là des mouvemens qui ne sont point

point nécessités par la construction du Corps, & qui n'arrivent que par une suite de la volonté libre de l'Homme, qui auroit pû ne pas vouloir que ce mouvement se fit, & dans ce cas il n'auroit point parû. Je lève mon bras, parce que je le veux. Je pouvois ne le vouloir pas, & alors mon bras n'auroit point eu ce mouvement. Apelleriés vous volontaire le mouvement d'une Statuë, qui se courberoit toutes les fois que l'Artiste, qui l'a montée, le lui commanderoit? Cependant le mouvement de la Statuë auroit du raport à la volonté de celui qui lui donneroit cet ordre.

Je sai bien que les définitions des termes sont arbitraires, & que vous pouvez joindre telle idée qu'il vous plaira aux mots dont vous faites usage. Je souhaiterois seulement, & je ne suis pas le seul, que dans la *Philosophie Wolfienne* on n'usât pas excessivement de ce privilège; & sur tout qu'on ne s'imaginât pas d'avoir découvert de nouvelles idées, sous prétexte qu'on a forge de nouvelles définitions de termes, dont on auroit bien pû se passer. Soit donc, *Monsieur*, les mouvemens volontaires, suivant vôtre définition, *sont ceux qui ont un raport immédiat à la volonté de l'Ame*: Mais je vous prie de vous souvenir, car l'Article est ici de conséquence, que si ces mouvemens sont nécessités, & ne dépendent en rien de l'Ame, ce ne sont point là des mouvemens volontaires propre-

ment dits, & qu'on les distingue inutilement, de ceux qui opèrent la circulation du sang, l'extension & la compression du Cœur.

Vous paroissés, *Monfieur*, sentir la nécessité de ces mouvemens purement volontaires, sans quoi, vous l'apercevéz sans peine, on est acablé de toutes les difficultés que j'ai indiquées dans mes précédentes Lettres, & auxquelles difficultés on pourroit en ajouter un bon nombre d'autres. Vous reconnoissés donc, qu'il y a des mouvemens *contingens*, & qu'ils doivent l'être. Ici j'aurois souhaité de trouver la définition du *contingent*, car j'appréhende le jeu fatal de l'équivoque.

(*) Tourment des Ecrivains, juste éfroi des Lecteurs

Quoi qu'il en soit, je déclare ici pour ma part, que par un mouvement *contingent*, j'entens celui qui arrive d'une telle manière qu'il pourroit bien ne pas arriver; de sorte qu'il n'est produit que parce que l'Ame l'a voulu, laquelle étoit libre de le vouloir, ou de ne le vouloir pas. Cela étant dit, je vous prête une Oreille attentive. (***) *Les mouvemens du Corps humain, dites vous, qui exécutent la volonté de l'Ame, doivent être contingens, malgré le Mécanisme de la Machine. Ils le sont en éfet, le Mécanisme aiant été accomodé par l'Art Divin, à la contingence des*

(*) Despreaux Sat. XII. v. 8.

(**) Merc. de Décemb. P. 546.

des volontés de l'Ame. Le nécessaire & le contingent sont réunis ici d'une manière qui avoit paru impossible à Mr. Baile & à plusieurs Savans du premier ordre.

Je n'ai rien de commun avec ces Messieurs, que je regarde, en qualité de Savans, cent piques au dessus de ma petite Sphère; mais, *Monsieur*, je prens, malgré cela, la liberté de penser comme eux, & je crois encore que le *nécessaire contingent* est un *Quarré triangulaire & un Soleil sans raïon*. Mais je redouble mon attention pour bien comprendre, s'il m'est possible, la solution que vous essayés de nous donner de ce paradoxe, par l'ingénieuse comparaison dont vous faites usage. Voici donc ce que vous dites en vous adressant à Mr. le Conseiller MEURON, qui n'est pas moins excellent Philosophe, que grand Jurisconsulte, & que je prendrois volontiers pour Juge de nôtre petit différent, si les Questions philosophiques pouvoient être mises en Arbitrage, & si elles ne relevoient pas uniquement du Tribunal de la Raison: (*)

Pour mieux faire sentir ce que je veux dire, ce sont vos expressions, permettez, Monsieur, que j'offre à vôtre considération une Machine assez connue & qui est propre à faire comprendre la possibilité que l'on révoque en doute. C'est une Montre à répétition. Tout ce qu'il y a d'essentiel à cette Montre, & qui lui est commun avec les autres Horolo-

(*) P. 546. & 547.

ges, est d'une nécessité mécanique. Mais ce qu'il y a de contingent, ce qui forme son caractère distinctif, ce qui fait que cette Montre, quoi que très-mécanique, répète les heures & quelquefois les demi-heures & les quarts, dépend de la volonté de celui qui pousse un petit bouton, quand il seroit le plus ignorant ou le plus habile de tous les Hommes.

Comme cette comparaison doit servir de solution à de grandes difficultés, & nous faire recevoir comme vrai ce qui me paroît incompréhensible, sçavoir que la même action peut être nécessaire & contingente en même tems, il faut l'examiner avec d'autant plus d'attention. 1°. Je ne sai si les *Leibnitien*s adopteront vôtre pensée qu'il y a des Actions corporelles contingentes; eux qui enseignent formellement que tout se passe dans le Corps humain, d'une telle manière qu'il opéreroit les mêmes choses, quand même il ne seroit pas uni à une Intelligence. Il n'y a rien, sans doute, de contingent dans le mouvement de la sève des Plantes, & cela parce que tout y dépend du pur Mécanisme sans la direction d'aucune Intelligence. Donc il n'y a rien non plus de contingent dans le Corps humain, si tous ses mouvemens s'opèrent par les mêmes Loix, sans qu'aucune Intelligence s'en mêle. Mr. Wolff va nous le prouver très positivement : *Parce,*
dit-

dit-il, (1) que les mouvemens qui répondent aux volitions de l'Ame, dans le Système de l'Harmonie pré-établie, se produisent par la force du Mécanisme du Corps, par une suite des mouvemens & des impressions qui ont été excitées dans les organes des sens, sans aucune détermination extérieure qui dépende de l'Ame, il suit que ces mouvemens auroient lieu de la même manière qu'ils se font aujourd'hui, quand même l'Ame n'existeroit point; toute la différence qu'il y auroit, c'est que nous n'en saurions rien. D'où je tire ces deux conséquences. 1^o. Qu'il n'y a rien de contingent dans les mouvemens du Corps, puis que tout y est produit par des Loix de Mécanisme qui ne sont en rien soumises à la volonté de l'Ame. 2^o. Que l'Ame est inutile au Corps, de même que le Corps & tout le Monde corporel est inutile à l'Ame, puisqu'elle auroit toutes les mêmes perceptions dans l'absence de tous les Corps (2). Il est donc absurde de dire que les Corps ont été formés en faveur des Esprits, puisque les Esprits n'en n'auroient rien de plus

ni

1 Quoniam motus volitionibus animæ respondentes in Systemate harmoniæ præstabilitæ, vi mechanisimi corporis ex motibus ab impressionibus in organa sensoria factis, citra ullam determinationem extrinsecum ab anima pendentes consequuntur, eodem quo nunc modo adhuc consequerentur, etiam si anima non existerent, nisi quod nobis eorundem minimè conscii essemus. Psych. rat. Parag. 616. Voyés aussi le 615-

2 Cela paroît par le Parag. 614 que j'ai cité au long dans ma précédente Lettre Page 436. Voyez même dans Mr. Wolff le Parag. 626.

ni de moins, quand même le Monde corporel seroit resté dans le néant, si ce n'est que les Esprits ne sauroient pas qu'il existe. De-là vient que Mr. *Wolff* a mille peines de trouver la raison suffisante de l'existence des Corps & de leur union avec l'Ame. (1)

20. Je crois qu'un *Leibnitien*, en suivant exactement ses principes, doit vous nier qu'il y ait rien de contingent dans le mouvement d'une Montre à qui l'on fait répéter les heures. La raison en est, que tous les mouvemens sont liés & enchainés, dans l'Harmonie universelle. Le Doigt qui presse le Bouton, lequel fait jouer la Machine, est nécessité à le pousser dans le tems que cela arrive. Vous n'en douteriez pas si le Doigt faisoit partie d'un Corps séparé de toute Intelligence. Or c'est toute la même chose ici, s'il est vrai, comme nous l'enseigne Mr. *Wolff*, que le Corps humain n'exécuteroit ni plus ni moins tout ce qu'il fait, quand même l'Ame ne lui seroit point unie.

30. Votre comparaison ne nous tient pas ce que vous nous avez promis. Vous nous avez fait attendre l'exemple d'un mouvement en même tems nécessaire & contingent, & non pas d'une Machine où il y ait du nécessaire & du contingent; car Mr. *Baile* & tous les *Cartésiens* reconnoissent ces deux sortes de mouvemens dans le Corps humain. Mais celui de la répétition

(1) Ubi supra.

tion des heures n'est pas tel. Car si le Doigt devoit nécessairement presser le Bouton, il n'y a rien de contingent; & si le Doigt n'a pas dû pousser le Bouton par une nécessité physique, la répétition n'a rien de nécessaire, elle pouvoit parfaitement bien n'avoir pas lieu. Ainsi de quelque manière que cet Evénement soit envisagé par rapport à sa cause, il ne sauroit être *contingent* & *nécessaire* en même tems; & c'est cependant ce qu'il falloit prouver.

40. Si les mouvemens qui sont produits dans la Montre à répétition, par la pression du Bouton, sont des mouvemens contingens, c'est parce qu'un Etre libre les opère comme Cause efficiente. Il dépend de l'Homme de presser le Bouton, ou de ne le pas presser. Mais où est la cause efficiente, dans le Corps de l'Homme, distincte de ce Corps, ou de ceux qui l'environnent, qui produise les mouvemens qu'on appelle volontaires? Mr. *Wolff* seroit contraint de m'avouer qu'il n'y en a point, ou je le ferois apercevoir qu'il abandonneroit alors son Système.

Pour vous, *Monsieur*, vous avez trouvé cette cause dans les idées & la volonté de l'Ame. Où est donc, dites-vous, le Bouton? (Il faudroit dire, ce me semble; Où est la Main qui pousse le Bouton, car le Bouton ne cause la répétition que par la pression de la Main?) Où est donc le Bouton, ou quelqu'autre Instrument par lequel

lequel l'Esprit agit , afin que sa volonté s'exécute ? L'Âme ne manque pas d'Instrumens équivalens au Bouton , quoiqu'ils ne soient ni corporels , ni par conséquent mécaniques ; ce sont ses idées & sa volonté.

Mais permettez - moi de vous demander , si nos idées opèrent sur nôtre Corps , comme la Main sur le Bouton ? Ce n'est point sûrement vôtre pensée , puisque vous rejettez hautement , & avec tant de raison , l'Influence physique de l'Âme sur le Corps. Il ne faut donc pas représenter les idées par la Main qui pousse le Bouton , puisque les idées & la volonté n'opèrent pas sur le Corps humain , comme la Main agit sur la Montre qui répète les heures. Il y a plus ; c'est que la volonté n'opère rien dans le Corps , ni comme Cause occasionelle , ni comme Cause efficiente. Or ce qui ne contribue en rien à un effet , & sans quoi l'effet n'auroit pas moins existé , peut-il être légitimement comparé à la Cause efficiente ? Vous en tombés même d'accord , que la Cause efficiente des mouvemens du Corps humain se trouve dans le Corps lui-même (*), de sorte que vous vous retranchez à dire (**)*Que la Cause morale de ce qui se fait dans le Corps se trouve dans l'Esprit.* Mais la cause qui fait sonner les heures dans la Montre qui répète , est - ce une cause morale ? N'est - ce donc

(*) La cause efficiente ou la cause physique de l'effet se trouve dans le Corps , P. 548.

(**) Ibidem.

donc point comparer des choses totalement différentes ? Il reste donc encore pour certain , suivant la Philosophie de Mr. *De Leibnitz* , & conformément à la manière en laquelle vous expliquez la part que l'Ame peut avoir dans les mouvemens du Corps , que tous ces mouvemens sont purement mécaniques , nullement produits ni dirigés par l'Ame , & par conséquent absolument nécessaires & sans aucune contingence.

Si donc le Corps produit nécessairement tout ce qu'il fait , dès-là dispaeroit toute la liberté dans les Actions extérieures. Les Corps des Hommes ne sont plus que des Machines , qui agissent sans la direction d'aucune Intelligence. Les Actions qui en résultent , ne sauroient donc être imputées à l'Ame , parce qu'elle ne peut ni les empêcher , ni les produire. Celui qui donne l'Aumone au Pauvre , n'est pas plus louable que celui qui le maltraite. Le Corps de l'un est monté pour assister nécessairement le Misérable , dans le tems qu'il le fait ; & le Corps de l'autre est disposé pour rôter de coups celui qui lui demande la charité. Toutes les exhortations à fuir les Actions de violence devienent inutiles ; la Machine est montée , elle doit aller son train. On peut donc objecter à cette Hypothèse ce que *Puffendorf* impute à celle de quelques Docteurs qui nient la liberté humaine.

ne. (*) *C'est qu'il est inutile de donner des Loix, & injuste de punir ceux qui les violent, s'il n'est point au pouvoir des Particuliers de ne les point violer.*

En même tems que l'Hypothèse qui établit que tout est nécessité dans les Actions du Corps, rend inutile toutes les Loix divines & humaines, qui tendent à porter les Hommes à régler leur extérieur, elle suppose l'impossible, savoir que la suite des mouvemens du Corps puissent par la seule force du Mécanisme répondre exactement à une suite de volontés libres de la part de l'Ame. Le nécessaire ne peut imiter le libre & le contingent. On ne sauroit produire aucune Machine de la Nature ou de l'Art, où l'on aperçoive rien de tel. Celles dont vous parlés, & toutes les autres que des Ouvriers industrieux ont faites (**), sont renfermées dans un Cercle de mouvemens qui reviennent toujours

[*] *Frustra leges civiles frematur & inique pœna ob eadem violatas exigitur, nisi pœnes cives sit eas observare aut violare. Politica inculcata, p. 494.*

(**) On peut en voir quelques exemples dans le Traité du P. PARDIES de la Connoissance des Bêtes Parag. 20. qui cite l'Oedipe de KIRCHER T. II. Cl. 8. C. 3. Voiés aussi le Traité de l'Ame des Bêtes Ch. 15. où l'Auteur parle entr'autres de la Mouche de fer que CHARLES DE MONT-ROIAL présenta à CHARLES QUINT & qui prit

Sa gaillarde volée

Fit une entiere ronde, & puis d'un cerveau las

Comme aiant jugement se percha sur son bras.

VERS de DUBARTAS dans le 6. Jour de la Ire. Semaine.

Jours & qui ont entr'eux une liaison intime. Ce n'est point la l'ordre des Actions humaines. Non seulement elles sont variées à l'infini, quoique le nombre & l'arrangement des parties du Corps humain soient presque les mêmes dans tous les Hommes; mais de plus l'action qui se fait actuellement n'a souvent aucune liaison avec celle qui l'a précédée. Je ferme un œil, & tout de suite je remué violemment la jambe; comment la seconde action découle-t'elle de la première? Si elle en étoit une suite mécanique, le même mouvement se produiroit dans la jambe, dès que mon œil viendroit à se former; ce qui n'arrive point.

Si les Actions du Corps avoient pour cause éficiente les impressions qui sont faites sur les organes, l'effet seroit toujourns proportioné à la force de la cause mouvante. Cependant on voit très souvent le contraire. Un coup de Baguette sur une Caisse militaire, fait mouvoir subitement tout un Corps de Troupes. Ce coup peut-il avoir produit phisiquement l'agitation que l'on remarque dans tous ces Hommes?

Voici un exemple plus embarassant encore. On sonne une Cloche, & incessamment des milliers de Personnes se rendent paisiblement dans les Temples. Peu de tems après une autre Cloche se fait ouir, & à l'instant toute la Ville est en alarme; les uns courent aux Armes, pour se rendre à leurs postes; d'autres prennent des

des haches, des échelles, conduisent des seringues, & grimpent ensuite sur le Toit d'une Maison qui est en feu. Pourquoi au son de la première Cloche, qui ne sonne pas moins fortement que la seconde, voit on tant de gravité & de décence dans la démarche de ceux qu'elle fait mouvoir; & au contraire tant de précipitation, d'agitation & de terreur, lorsque la Cloche fatale se fait entendre? Dira-t-on que c'est parce que, dans le premier cas, l'Ame tire de son fond, qu'il faut se rendre dans la Maison de Dieu, & que dans le second, elle pense qu'il faut aller incessamment au secours d'un Bâtimement qui est en proie aux flammes? Mais la volonté ne contribue en rien au mouvement de notre Corps. Il faut donc expliquer cette diversité par le pur Mécanisme. D'ailleurs comment l'Ame peut-elle savoir, dans le Système de l'Harmonie pré-établie qu'au son d'une certaine Cloche le Magistrat veut que ceux qui sont en état d'éteindre le feu accourent avec empressement? Suivant l'Hypothèse Leibnitienne, l'Ame ne tire aucun profit ni aucune lumière de ce qui se dit & de ce qui se fait au dehors; elle trouve tout en elle-même. Je serois fort curieux de savoir comment elle a pû arriver à cette connaissance. Tout cela est facile à expliquer & coulé de source dans le sentiment des *Ocasionalistes*.

Vous n'avez pas trouvé à propos, *Monsieur*,
de

de nous expliquer ce Mystère incompréhensible dans le Système que vous avez éclairci, ni de nous dire pourquoi si l'Âme ne tire aucun profit de ce qui se passe au dehors, la Religion est annoncée, les Loix Civiles promulguées, & les Sciences enseignées avec tant de soin? Je voudrois bien qu'il me fut permis de croire que vous n'avez pas touché à cet Article, pour n'avoir rien trouvé qui vous ait contenté, & que vous avez voulu profiter prudemment de la Méthode d'*Antoine*, dont parle *Cicéron*, qui omettoit les difficultés auxquelles il n'avoit pas trouvé des Réponses capables de satisfaire. L'Article mérite pourtant une sérieuse attention. Car si tout ce qui se fait au dehors n'influe point sur les connoissances de l'Âme, la Divinité & les Hommes font une infinité de choses inutiles. Si au contraire l'Âme reçoit quelque lumière des Discours & de la lecture, qui est-ce qui porte alors les connoissances dans l'Âme? Ce n'est pas le son de la Voix, ni la vue des caractères du Livre. Ici je retrouve encore l'Action de Dieu & les Causes occasionelles.

Je serois charmé, si cela étoit possible, de vous réconcilier avec ce Système. Je m'y attacherois avec une nouvelle confiance, si j'obtenois vôtre suffrage en sa faveur. Le projet ne me paroît pas absolument impossible, puisque vous avez l'amour le plus sincère pour la Vérité, & que suivant *Zorobabel* la Vérité triomphe de tout.

La

La plus grande difficulté que Mr. De Leibnitz ait trouvé dans le Système des Ocasionalistes, c'est qu'ils suposent une suite continuelle de Miracles, en établissant que la Divinité est la Cause éficiente des sensation: de l'Âme & des mouvemens du Corps. *C'est par cette raison, comme vous le remarquez, Monsieur (*), que Mr. De Leibnitz rejettoit l'Hipothèse des Causes occasionelles, parce qu'elle exige nécessairement un Miracle continuël; car un Miracle, suivant ce Philosophe & suivant la Raison, est une opération qu'on ne peut expliquer par les Loix ordinaires de la Nature, mais où Dieu intervient immédiatement.*

Mais ne seroit ce point ici une pure Logomachie? Si par un Miracle on entend toute Opération Divine, il est vrai que les Ocasionalistes suposent une suite continuelle de Miracles. Mais si par un Miracle on entend une Opération Divine, produite contre le cours ordinaire, qu'il semble que Dieu lui-même s'est fixée dans le Gouvernemét du Monde, les *Ocasionalistes* ne suposent pas plus de Miracles que les *Harmonistes*. Toute la Dispute roule donc sur le terme de *Miracle*, que les *Ocasionalistes* prennent dans un sens resserré, & les *Harmonistes* dans un sens plus étendu. Il faut même avouer que la définition des *Ocasionalistes* est plus conforme que celle des *Leibnitiens* à la manière en laquelle les Miracles sont considérés dans l'Ecriture-

(*) Page 538.

criture & dans les Matières de Religion. Les seules Opérations extraordinaires & sensibles de la Divinité portent le nom de Miracles dans les Ecrits sacrés ; comme sont tous ces Prodiges qui ont été opérés pour établir la Divinité de la Loi & de l'Évangile. Mais les Actes particuliers de la Divinité, dans le cours ordinaire de sa Providence, & les Opérations de la Grace dans le Cœur des Fidèles ne passent point pour miraculeux.

Mr. *Wolff* est fort raisonnable sur cet Article, comme sur plusieurs autres. 1°. Il remarque (*) qu'il est libre à chacun d'appeler les Opérations ordinaires de la Divinité des Miracles ; ou de ne donner ce titre qu'aux Actions extraordinaires, & qu'il n'est pas digne, ni du Théologien, ni du Philosophe de disputer là-dessus. 2°. Il avouë que dans le Règne de la Grace, il convient de distinguer l'ordinaire de l'extraordinaire, parce que cet usage est fréquent : *Cæterum lubentissimè fateor, præstare utique ut*
Q
in

(*) *Ensi, enim, istæ operationes respectu regni naturalis, juxta notionem nostram miraculosæ dicendæ sunt; ubi tamen eas tanquam ordinarias ab aliis extraordinariis, quibus subinde Deum usum esse in conferenda gratia ex Scripturæ s. monumentis constat, distinguere velis, ut has demum miraculosas dicere malis, miraculo non existente nisi effectu supernaturali extraordinario equis tuam dicendi libertatem impugnabit, quanquam nec absonum sit eas miraculosas appellari? Si quis alteri ea de re controversiam movere veller, in logomachiam incideret, quæ tam parum Theologos decet quam Philosophos. Piyah. rat. Parag. 603.*

in Regno Gratia ordinarium ab extraordinario distinguatur, cum frequens sit hujus distinctionis usus. Si cette distinction est convenable dans le Roiaume de la Grace, pourquoi ne pourroit-elle pas avoir lieu dans le Règne de la Nature? 3°. Mr. Wolff va plus loin, & c'est ce que je vous prie de vouloir bien remarquer: „ S'il „ n'est pas possible de montrer, dit Mr. Wolff „ (*), que l'Harmonie entre l'Ame & le Corps „ s'opère par une suite de la nature de ces „ deux substances, on ne doit point presser les „ Miracles comme une difficulté contre le Si- „ stème des Causes Ocasionelles: *Quòd si ostendi non possit possibile esse, ut harmonia Corporis & Animæ per naturam harum substantiarum obtineatur, miracula adversus systema Causarum occasionalium urgeri nequeunt.* Un peu plus bas il reedit la même chose: *Miracula tanquam difficultas quâ taboret systema Causarum occasionalium urgeri non possunt.*

Nous nous trouvons précisément dans le cas que Mr. Wolff suppose. Il n'est pas possible que l'Ame & le Corps produisent tout ce qu'on leur attribué dans l'Harmonie pré-établie. Je crois de l'avoir fait sentir. Donc il n'y a rien qui nous empêche d'adhérer au système des Causes occasionelles. Je me servirai ici de ce raisonnement de prudence. Les Ocasionalistes
&

[*] Ibidem Parag. 604.

& les Harmonistes ne trouvent aucune absurdité, aucune contradiction dans le système des Causes occasionelles; mais au contraire les Occasionalistes montrent que l'Hypothèse de l'Harmonie pré-établie est opposée à ce que nous connaissons de la nature de l'Esprit fini & du Corps, & qu'elle est sujette à des difficultés insurmontable, & à des conséquences dangereuses. Donc il est de la prudence aux Occasionalistes de demeurer fermes dans leur Hypothèse, jusques à ce qu'on leur en propose une plus probable. Par le même principe il n'est pas moins prudent pour les Harmonistes de se défier de la vérité de leurs suppositions gratuites, & de ne pas rejeter hautement l'opinion de *Descartes*.

Il semble, *Monsieur*, qu'ici vous êtes plus *Leibnitien* que *Mr. Wolff*, puisque vous avancez, *Qu'il n'est pas convenable de faire intervenir Dieu, pour former les idées à chaque instant.* Cela seroit vrai s'il étoit prouvé que Dieu eut réglé les choses d'une autre manière; car nous ne devons attribuer à Dieu que les Actions que nous concevons distinctement lui convenir. Mais, encore un coup, je ne vois pas les preuves par lesquelles on démontre que l'Âme tire tout de son fond, par une puissance représentative de tout l'Univers, & que le Corps agit de lui même par une suite du premier branle donné à tout le Système corporel. Tout cela est supposé, comme si c'étoient tout autant de

Vérités primitives, & l'on passe par dessus toutes les difficultés nombreuses & graves, comme si elles n'étoient pas dignes d'attention. Cela étant, on ne peut pas affirmer, sans courir le risque de se tromper, que le *Système Leibnitien* est le Système de la Nature, & qu'il ne convient pas de dire que Dieu produit les idées dans l'Âme.

Mais pourquoi cela ne convient-il pas ? Est-ce 1^o. Parce que cette supposition choque les idées que nous avons de l'Âme & du Corps ? Bien loin de là. Il n'est rien de plus naturel que de reconnoître que des Âmes qui n'ont pas formé les Êtres corporels ne puissent en avoir la connoissance que par la lumière de celui qui est l'Auteur de tous ces Ouvrages. Il est de même naturel de comprendre qu'une Matière brute, telle qu'est le Corps, ne peut pas se modifier elle-même, se mouvoir, diviser son mouvement à propos dans les différens chocs, & par conséquent que l'origine & la conservation du mouvement doivent aussi être rapportées à Dieu.

2^o. Pourquoi ne convient-il pas d'attribuer à Dieu ce qui est nécessaire pour opérer la communication qu'il y a entre l'Âme & le Corps ? Cela est-il opposé à sa puissance, à son intelligence sans bornes, à sa bonté, à sa sagesse ? Rien moins que cela. Toutes ces perfections paroissent avec éclat dans la supposition que la
nature

nature des Créatures nous force d'admettre, que Dieu est l'Auteur de toutes les idées que nous ne pouvons pas acquérir par la réflexion & le raisonnement ; & qu'il est le Moteur universel de tout cet admirable composé corporel , où la seule volonté continuée & efficace de Dieu conserve constamment l'ordre qui s'y remarque.

3°. Pourquoi ne convient-il pas d'attribuer à Dieu de nous donner , par lui-même , les sensations & les images qui nous avertissent de l'état du Corps que nous devons soigner , & de la situation de ceux qui l'environnent ; & de faire naître dans nos Esprits les idées que nous veulent communiquer les autres Hommes , par le moïen du Discours ou par l'Écriture ? Cela seroit-il opposé à la gloire de la Providence ? Au contraire , je ne connois point d'Hypothèse qui établisse mieux que celle des Occasionalistes la nécessité & l'étendue de la Providence. Toutes les Créatures sont ici immédiatement soumises à ses soins , opèrent dans toutes conformément à leur nature , tout ce qui leur est nécessaire , pour répondre au but de leur destination. De sorte que nous pouvons affirmer avec ST. PAUL , que c'est DIEU qui donne (*) à tous la vie , la respiration & toutes choses. Ici , Dieu peut être considéré , mais dans

Q 3 le

(1) Actes XVII. v. 25.

le sens le plus sublime (1) comme l'Âme de tout ce qu'il a formé, produisant toujours, par des volontés générales, peu en nombre, mais infiniment efficaces & fécondes, tout ce qui sert à maintenir l'ordre du Monde corporel, & tout ce qui peut mettre les Esprits en état de connoître la Vérité & de la suivre.

Il semble, *Monsieur*, que vous admettés ces Loix générales en parlant (2) des Règles que *la Sagesse Divine a établies entre les représentations & les perceptions des Objets*. Car ces Règles ne peuvent pas désigner des Loix données aux Créatures, ni par la Nature, ni par la Révélation; mais des Règles que la Sagesse Divine suit elle-même, dans le gouvernement du Monde.

Dans le Système de l'Harmonie pré établie, la Providence, n'est, ce semble qu'une nuë contemplation de tout ce qui arrive, sans aucune opération, si ce n'est lorsqu'il s'agit des Miracles. Ce n'est point ainsi que la Providence nous est représentée dans les Ecrits sacrés. *Dieu*, est-il dit, (3) *soutient toutes choses par sa Parole*

[1] Nous rejettons avec Puffendorff le sentiment de ceux qui appellent Dieu l'Âme de l'Univers, en entendant par là qu'il fait partie du Monde. Mais nous adoptons ce terme dans le sens que ce Jurisconsulte Philosophe ne condamne point, savoir pour désigner l'Être premier & invincible comme étant le principe de la force & du mouvement de toutes les choses du Monde. Les Devoirs de l'Homme & du Citoyen Liv. I. Ch. IV. Parag. 3.

(2) P. 340.

(3) Hebreux Ch. I. v. 3.

Parole puissante. Ces expressions semblent marquer une influence continuelle de Dieu sur les Créatures ; mais qui ne trouble en rien la félicité inaltérable de l'Être infini , qui n'a qu'à vouloir pour que tous ses desirs s'exécutent dans le Ciel & sur la Terre.

Peut être croira-t'on que c'est dégrader les Ouvrages de Dieu , en disant qu'il est nécessaire qu'il opère toujours en leur faveur. Le Monde, dira t'on , seroit bien plus digne de l'Être tout parfait, si toutes les Créatures exécutoient par une force intérieure & inhérente tout ce qui leur est nécessaire pour se modifier , conformément à leur nature.

Mais ceux qui font cette Remarque devroient prouver clairement , que le caractère de Créature comporte ce degré de perfection. Ils devroient nous montrer comment ils conçoivent que des Intelligences bornées, puissent connoître, d'elles-mêmes, ce qui se passe au dehors, soit dans les Corps, soit dans les Esprits ; comment il est possible, sans aucun concours de la Divinité, qu'une Ame sache ce qu'une autre Ame pense, & comment la première peut communiquer à la seconde ses idées & ses sentimens. Une Ame peut-elle lire dans l'intérieur d'une autre Intelligence ? Les Ames & les autres Esprits peuvent-ils se communiquer par des Actes de leur volonté ce qu'ils souhaitent de faire apercevoir ? Connoit-on une

plus grande connoissance que celle qui consiste à sonder les Cœurs, & à lire ce qui se passe dans les Esprits ? Connoit-on une plus grande efficacité que de pouvoir, simplement parce qu'on le veut, transmettre ses pensées à un autre Esprit, ou plutôt à y en faire naître de semblables ? Cette connoissance & cette efficacité ne forment-elles pas en partie le caractère distinctif de la Divinité ? Non, au moins cela me paroît ainsi, les Esprits séparés (*) de la Matière ne pourroient pas communiquer entr'eux, si Dieu n'étoit pas le lien de leur communication, en produisant les idées qu'ils peuvent avoir à l'occasion de leurs volontés & de leurs desirs réciproques. L'Ame ne connoitroit rien de ce qui se passe dans les Corps & dans les autres Hommes, si Dieu ne faisoit naître en elle les idées, les images & les sensations à l'occasion du mouvement des organes du Corps auquel elle est unie.

Par rapport aux Corps, comme ils n'ont pas pû

(1) Je vois, Monsieur, dans vos excellentes & curieuses Lettres Philosophiques, que vous croiez que tous les Esprits sont joints à des Corps plus ou moins artificiellement composés (p. 111.) Je tombe d'accord avec vous, que c'est un préjugé de croire que tous les Anges soient de pures Intelligences, sans aucun Corps. Mais où est l'impossibilité qu'une Substance spirituelle soit sans être unie à un Corps ? Les raisons que vous raportez, permettez moi cette liberté, ne me paroissent pas concluantes. L'Ame a-t'elle un Corps en attendant la Résurrection ? Les Caldéens, croioient que l'Ame étoit attachée à un Corps aérien qu'ils apelloient son Véhicule, O CHEMA, STAN LEI, Hist. Philos. p. 1128. Mais n'est ce point une Rêverie Orientale ?

pû le mouvoir d'eux-mêmes, ils ne peuvent pas non plus transmettre leur mouvement par leur propre efficacité. Mr. *Wolff* reconnoit que si ce mouvement est un accident de la Matière, il ne peut pas passer d'un sujet dans un autre, & c'est par-là entr'autres qu'il réfute le sentiment de l'Influence Phisique. (1) *Si enim vis motrix dicatur accidens (2) eadem ex uno subjecto in alterum transire non potest.*

Si le mouvement ne passe pas d'un Corps dans un autre, qu'elle est la cause qui le produit dans le Corps qui commence à se mouvoir par la suite d'une impulsion? Le Corps choquant crée-t'il dans le choqué la force qui y est subitement produite, & cela suivant des règles fixes qui lui sont inconnues, ou le Corps choqué se donne-t'il à lui-même cette force qu'il n'avoit point, & cela dans le degré qui lui convient alors? Ne voit-on pas clairement que les chocs des Corps ne sont que des causes apparentes & simplement occasionelles du mouvement, & que le suprême Auteur de la Nature

(1) *Psych. rat.* Parag. 581.

(2) Mr. De Leibnitz a une idée singulière du mouvement; c'est suivant lui une espèce d'Ame; dans laquelle il y a comme une sorte de perception & de desir: „ Est anima „ vel forma animæ analogæ, nec pro simplici modificatione „ sumo, sed pro constitutivo substantiali perseverante, quod „ monadia nomine appellare soleo in quo est velius percep- „ tio & appetitus. *Acta erudit.* An. 1698. p. 423. Ces Monades sautent elles d'un Corps dans l'autre? Châcuu a-t'il la sienne? Pourquoi aucune Monade ne meut-elle son Corps s'il n'est poussé par un autre?

Nature le produit réellement par une suite d'une Loi générale que sa sagesse a fixée pour la conservation de ce merveilleux Univers ? Je dirai donc avec un Philosophe Anglois : „ Que le „ mouvement dépend uniquement & immé- „ diatement de Dieu, & que la Matière, sa fi- „ gure & sa grandeur, que l'on appelle ordinai- „ rement les causes naturelles & secondes ne „ sont pas de véritables causes, mais simple- „ ment des Etres passifs, des Instrumens pro- „ pres, & des occasions qui déterminent le sou- „ verain Ouvrier à produire les effets suivant „ les Loix qu'il a posées „. *Motus unice & immediatè à Deo procedit, adeoque materia, ejusque figura & moles, quæ vulgo naturales, seu secundæ causæ dicuntur, veræ causæ non sunt, sed tantùm passiva quædam, opta tamen instrumenta & occasiones, quæ summum opificem ad producendos, secundùm Leges à te latas effectus determinant* [1].

Mais dira t'on encore, ce n'est point expliquer philosophiquement les effets de la Nature, si l'on ne montre pas qu'ils peuvent être produits par le pur Mécanisme, sans aucune Action

(1) Bernardus Connor M. D. è Regia Societate Londinensi. Vide Acta Erudit. Ann. 1698. p. 356.

tion immédiate de la Divinité [1]. Et sur quoi est fondé cet Axiome prétendu, *Que tout doit se faire dans la Nature par le pur Mécanisme, sans que Dieu y intervienne, ou par des volontés générales, ou même quelquefois par des volontés particulières?* N'est-ce point par une suite de cet Axiome précaire & poussé trop loin, que plusieurs ont soutenu que les Miracles raportés dans les Ecrits sacrés n'ont pas pû avoir lieu, parce qu'ils n'en apercevoient aucune raison naturelle; pendant que d'autres Incrédulés également impies & téméraires, comme *Spinoza* & ses Adhérens, ont tenté d'expliquer, par des causes purement physiques, les prodiges qui démontrent la Divinité du Vieux & du Nouveau Testament? **Le**

[1] C'est sur ce fondement que Mr. Wolff raisonne après Mr. De Leibnitz. C'est pour cela qu'ils attribuent à l'Âme la force représentative de l'Univers, d'où découlent toutes ses perceptions; & aux Corps une certaine force innée de se mouvoir, Psych. rat. Parag 622. Mr. De Leibnitz dans une Dissertation contre Christ. Sturnius distingue la Matière en Matière première, qui est passive & incomplète, & en Matière seconde, qui est complète & active, qui a reçu une espèce d'Âme qui la meut. „ Respondeo som- „ modè posse intelligi materiam secundam vel primam, se- „ cundam esse quidem substantiam completam, sed non „ merè passivam; primam esse merè passivam, sed non „ esse completam substantiam, accedereque adèdè debere „ animam vel formam animæ analogam sive ENTELE. „ CHEIAN TEN PROTEN id est nisum quandam „ seu vim agendi primitivam, quæ ipsa est lex insita decre- „ to divino impressa. Acta Erudit. 1698. p. 423. Mais il y a une grande différence entre suposer & prouver. Toutes ces Monades corporelles ne paroissent pas plus réelles que les Natures plastiques que vous frondés avec tant de raison dans vos savantes Lettres Philosophiques.

Le véritable Philosophe considère les choses telles qu'elles sont, cherchant, tour à tour, à connoître les effets par les causes, & les causes par les effets. Il attribue aux causes secondes tout ce qui peut leur convenir; mais il ne craint point d'attribuer à Dieu ce qui ne peut être produit par les Créatures. Voiant donc que la communication du mouvement ne peut être l'Ouvrage des Corps; que les sensations, les images & plusieurs idées ne sont pas la production des Ames, il remonte à l'Auteur des Corps & des Esprits, pour reconnoître sa puissante & sage Providence, qui, sans aucun effort, maintient tout dans l'ordre & dans l'activité la plus féconde. Si cette conduite est raisonnable, elle est philosophique.

Le célèbre Auteur de l'Harmonie pré-établie admet, dans sa *Théodicée*, comme je l'ai remarqué dans ma seconde Lettre sur cette Matière, la *Création continuée*, & cela, ce me semble, sans aucune nécessité. Pourquoi donc objecter aux Ocasionalistes la perpétuité de l'Action Divine, dans la conservation du mouvement & dans la production des idées? La *Création continuée* n'est-elle point un Miracle perpétuel? Je ne vois pas comment Mr. *De Leibnitz* auroit pu répondre à cet Argument *ad Hominem*.

Mr. *Wolff* reconnoît aussi que dans la conversion de l'Homme, Dieu produit des idées dans l'Ame, qu'elle n'auroit point eu d'elle-même,

même, & des mouvemens dans le Corps qui n'y auroient pas existé naturellement. *Si Deus supernaturaliter in Anima producit perceptionem, supernaturaliter quoque motum convenientem in Corpore producere debet, aut generaliter loquendo si Deus supernaturaliter modificat Animam supernaturaliter quoque Corpus modificare debet.* *Psych. rat.* §. 642. Il n'y a presque qu'un pas à faire pour adopter les Causes occasionelles en général. Car ces nouvelles idées que Dieu produit dans l'Âme des Régénérés, ne sont-elles pas les Causes occasionelles des mouvemens nouveaux que Dieu fait naître dans le Corps ?

Il y a plus. Mr. *Wolff* reconnoit, conformément à l'expérience, que si l'organe des sens est mal disposé, l'idée matérielle cesse, c'est-à-dire, le mouvement dans le Cerveau, & par conséquent l'idée sensible ou la perfection de l'objet. (1) *Si quacunque de causa organum sensorium ad functionem suam prorsus ineptum rediditur, cessat idea materialis & sensualis.* Cela étant, les idées matérielles, pour m'exprimer avec Mr. *Wolff* sont la cause des perceptions de l'Âme. Car, ce sans quoi une chose ne se fait point, & avec laquelle elle se produit, est sans doute la cause de l'existence de cet effet. Les idées matérielles ne sont pas les causes éficientes des perceptions de l'Âme, nous en convenons de part & d'autre, il faut donc pour le
moins

(1) *Psych. rat.* Parag. 144.

moins qu'elles en soient les Causes occasionnelles.

Jusques ici je n'ai rien découvert qui ne tende à donner la préférence au Système des *Ocasionalistes*. Il est conforme à ce que nous connoissons de l'Ame & du Corps. Il met la liberté de l'Homme dans tous ses droits. Il le rend seul responsable de ses pensées & de ses actions extérieures. Ce Système découvre l'utilité de tout ce qui se fait dans le Civil & dans la Religion, pour réprimer le Vice, pour inspirer la Vertu, & pour éclairer les Hommes. Il met les Créatures au marchepied du Seigneur, dans une totale dépendance; & la Divinité sur le Trône, tenant les Rènes de l'Empire universel qu'il gouverne suivant les Loix générales de sa suprême Sagesse, auxquelles il fait les exceptions que sa Bonté & sa Justice exigent. Il me semble donc que le Philosophe & le Théologien peuvent s'accommoder de cette Hypothèse, sans choquer le moins du monde, ni la Raison, ni la Révélation.

Les mêmes avantages ne me paroissent pas dans le Système des *Harmonistes*. Les fondemens de cette Hypothèse sont de pures suppositions gratuites, incompréhensibles, contraires à l'idée que nous devons nous former de l'Ame & du Corps. Dans cette Hypothèse, la liberté ne se trouve plus dans les Actions corporelles, absolument nécessitées. L'Ame n'y sert de rien au Corps, ni le Corps à l'Ame. Tout ce
qui

qui se fait au dehors , les instructions , les exhortations , les censures , les promesses , les menaces , les punitions , les récompenses , tout est parfaitement inutile , pour changer quoique ce soit dans la conduite extérieure des Hommes , & pour leur donner le moindre sentiment ou la plus légère idée. En un mot , plus j'y pense , & plus je vois que toutes les conséquences que j'en ai tirées , s'en déduisent clairement. Je crois donc cette Hypothèse opposée aux lumières de la Raison , & à la méthode que Dieu a suivie pour le Salut des Hommes , en se servant des moyens extérieurs , de la Parole , de les Sacremens , du Ministère Evangelique , & des Miracles qu'il a opérés pour autoriser la Mission de ses Envoyez extraordinaires.

Ce n'est donc pas par prévention , mais après un mûr examen , après une discussion attentive des preuves & des difficultés que je me range encore au sentiment des Ocasionalistes ; en attendant qu'on produise , si cela se peut , un Système qui mette dans un plus grand jour & avec moins de difficultés , la merveilleuse union de l'Ame avec le Corps.

J'ose même croire , *Monsieur* , que si vous envisagés ces deux Hypothèses de l'œil que je les vois , vous ne balanceriés pas à préférer sur cet Article *Descartes* à Mr. *De Leibnitz*. Vous êtes trop Philosophe pour craindre les reproches d'inconstance. Le Philosophe ne change point

point de principe, en embrassant la Vérité qu'il avoit méconnuë. C'est toujours son grand but de la recevoir dès qu'elle se manifeste, méprisant les jugemens du Vulgaire qui n'adhère à ses opinions que par prévention & par ignorance, & qui, malgré cela, s'imagine qu'il est honteux de changer.

Turpe referre pedem nec passu stare tenaci.

Mais quand même nous demeurerons tous les deux dans les idées où nous sommes sur l'Article que nous avons discuté, je suis persuadé, *Monsieur*, que nos Esprits n'en sont pas moins harmoniques dans ce qu'il a de capital. Tous les deux, ce me semble, nous tendons au même but, à connoître nôtre grand Maître, à l'admirer dans ses Ouvrages, à maintenir les droits sacrés de la Religion, & à porter les Hommes à en suivre les saintes Maximes.

Je suis même assuré, que vous ne verrez pas de mauvais œil, que j'aie quelques opinions spéculatives différentes des vôtres; ni que j'aie pris la liberté de vous les proposer avec cette franchise qui sied à des Philosophes Chrétiens. Vous excuserez aussi aisément, avec vôtre charité ordinaire, ce qu'il y aura de défectueux, ou dans le raisonnement, ou dans le choix des expressions. Bien loin de m'envisager comme un Adversaire,

je

je vous prie de me confiderer plutôt comé un Disciple , qui , à la vérité , ne crois pas aveuglément ses Maitres, je vous déplairois si je prenois ce parti , mais qui ne les estime pas moins lorsqu'il ose s'éloigner de leur sentiment en faveur de la Vérité qu'il présume de voir. Rempli d'admiration pour vos lumières, de vénération pour vos Vertus , de reconnoissance pour la bienveillance que vous m'avez témoignée , & dont je vous demande instamment la continuation , je suis & je ferai toute ma vie.

Monsieur ,

A Bâle le 9. Février 1739.

Vôtre très-humble & très-obéissant Serviteur.

P. R O Q U E S.



HISTOIRE

*Des Séquanois & de la Province Séquanoise ,
de Bourguignons & du premier Royaume de
Bourgogne , &c. par Mr. DUNOD, Pro-
fesseur Royal de l'Université de Besançon.*

POUR commencer l'Histoire des *Séquanois* ,
Celtes d'origine , on a remonté au tems que
ces derniers vinrent depuis les bords du *Pont
Euxin* (*) dans les *Gaules* , qui ont été habitées
aussi tôt que l'*Italie*. Il est très vraisemblable
que les *Séquanois* sont les premiers des *Celtes* qui
se soient établi dans les *Gaules* , après s'être ar-
rêtés quelque tems dans les Pais fertiles qui sont
les plus proches de la source du *Danube*. Ils s'a-
pelloient *Seines* ou *Seknes* , & il y a beaucoup
d'apparence qu'ils ont donné leur nom à la Rivière
de *Seine* , dont la source est près de leur Pais.

Pour établir l'origine des *Bourguignons* , Mr. *Du-
nod* rapporte les Evénemens les plus remarqua-
bles arrivés aux *Gaulois* & à l'Empire , lesquels
ont donné lieu à leur transmigration. Dans le se-
cond Siècle après la fondation de *Rome* , les *Gau-
les* ne pouvoient plus comprendre le Peuple
qui

(*) Voyez Journal Helvétique de Février P. 158.

qui y étoit, bien qu'elles eussent envoyé des Colonies en *Espagne* & en *Angleterre*. Les *Gaulois* firent donc passer encore une partie de ce Peuple en *Italie*, sous la conduite de *Bellovese*; & une autre partie commandée par *Segovèse*, se transféra dans la *Germanie*, sur les Rives du *Danube*. Il est probable que les *Sequanois* eurent part à ces transfigrations.

Deux cents ans après une Armée de *Gaulois Sénonois*, commandée par *Brennus*, s'empara de la Ville de *Rome*. Mr. *Dunod* observe à cet égard que *Tite-Live* & d'autres Auteurs les ont confondus mal à propos avec les *Séquanois*.

Chaque Peuple faisoit un Etat à part, & leur Roi n'avoit que le pouvoir d'un Magistrat. Cependant il y en eut qui furent choisis par toute la Nation. C'est ce qui arrivoit sur-tout dans le besoin commun des Républiques. *Vercingetorix* Auvergnat, fut élu Roi des *Gaulois* à *Autun*, dans une Diète générale. *Orgetorix* Helvétien & d'autres aspirèrent pareillement à la Royauté; mais il étoit très périlleux de ne pas employer des voies legitimes pour y parvenir. Le Père de *Vercingetorix*, qui avoit voulu se faire Roi des *Auvergnats*, fut assassiné. *Orgetorix*, accusé du même dessein chez les *Helvétiens*, se donna la mort, pour prévenir le supplice du Feu, peine déterminée pour ce Crime. Ces Peuples si nombreux eurent souvent des Guerres entr'eux, & avec leurs Voisins.

Les *Gaules* furent ataquées par les Barbares. C'est ce qui donne lieu à Mr. *Dunod* de faire mention des divers efforts qu'ils firent pour s'établir dans l'Empire. Quoi qu'ils eussent souvent été repoussés ou exterminés, ils n'en étoient pas moins redoutables. La *Germanie* qui les produisoit sembloit inépuisable. L'Empire Romain se trouvoit exposé à leurs incursions lorsque *GRATIEN* s'associa *THEODOSE LE GRAND*, & lui confia l'Orient. Ce Prince fut obligé d'assigner aux Barbares les Frontières, à condition qu'ils l'aideroient à les défendre; mais ces Etrangers s'étant solidement établis dans l'Empire s'en rendirent enfin les Maîtres. L'Auteur passe de là à l'Histoire de *Valentinien*, du *Grand Theodose*, d'*Arcadius*, d'*Honorius* & de *Stuicon* son luteur, qui n'ayant pas renvoyé à leurs Postes les Troupes tirées des Frontières, sous prétexte de défendre l'*Italie* contre les *Vifigots* & les *Huns*, les Barbares se prévalurent de cette occasion pour entrer dans les *Gaules*. Suivant la Tradition, ils ne purent pas se rendre Maîtres de *Besançon*; mais ils dépeuplèrent la *Province Séquanoise*, qui avoit déjà été ravagée plusieurs fois dans le Siècle précédent par les Allemands.

Pendant ce tems là, l'Empire fut fort divisé. *Honorius*, *Marc*, *Gratien* & *Constantin* furent élevés au Trône par ces divisions. *Jovinus* voulut aussi en profiter: C'étoit le plus puissant des *Gaulois*.

Gaulois. *Gohare & Gundabaire*, Rois des *Bourguignons*, qui avoient formé le deſſein d'entrer dans les *Gaules*, le perſuadèrent de ſe faire Empereur. En eſet il prit la Pourpre à *Maience*; mais il fut aſſiégré dans *Valence* par *Ataulphe*, pris Priſonnier, & remis à *Dardanus*, Prétet du Préttoire, qui le fit mourir pour ſa rebellion en 43.

L'Auteur fait ici l'Histoire d'*Alaric*, d'*Ataulphe*, de *Sigeric* & de *Vallia*, Rois des *Viſigots*, qui aſſiégeoient l'Empire, ce qui va juſques en 418. On peut fixer à ce tems le commencement du Roiaume des *Viſigots* dans les *Gaules*.

Les *Bourguignons* profiterent des troubles cauſés par *Jovinus*. Ils paſſèrent le Rhin en 45. & s'établirent ſur ſes bords; d'où ils s'étendirent inſenſiblement & formèrent un grand Roiaume. Quant à leur origine, les uns les croient *Vandales* ou *Gots*; mais d'autres eſtiment qu'ils ſont originaires des *Gaules* & de la Race des *Romains*, dont ils portoient le nom. Suivant *Tite Live*, les Colonies *Gauloiſes*, ſous le Règne de *Tarquin* l'ancien, envoièrent des Colonies au delà du Rhin, ſous la conduite de *Segoveſe*, comme on l'a déjà obſervé.

Ils prirent le nom de *Bourguignons*, parce qu'ils ne vivoient pas comme les *Germaines* dans les Forêts & les Campagnes; mais dans des Bourgs & des Lieux fortifiés. Ils étoient au reſte Gens d'exécution, & brave. d'une grande

de force & de la plus haute taille , puis qu'on leur donne sept pieds , & outre cela blonds & bienfaits. Ils avoient les mœurs plus douces & plus cultivées que les autres Barbares.

Pendant qu'ils habitoient vers la source du *Mein* , ils eurent plusieurs Guerres avec les *Alle-mans* & les *Romains*. Ils tentèrent d'entrer dans les *Gaules* , avec d'autres Peuples de la *Germanie* ; mais *Probus* & *Maximien* les en chassèrent en deux occasions. Ils eurent aussi des Guerres contre les *Gots* , demême que contre les *Huns* , Nation feroce & intraitable. Ces derniers les réduisirent à de si grandes extrémités , qu'ils ne comptoient plus sur leurs forces. Le rapport qu'on leur fit de la Victoire de *Constantin le Grand* , qui l'avoit déterminé à se faire Chrétien , comme aussi de celle du *Grand Théodose* , obtenüe par le secours du Ciel ; & persuadés que le Dieu des Chrétiens pouvoit seul les délivrer de l'opression , & leur donner la Victoire sur les Ennemis , ils se firent instruire dans la Religion Chrétienne , & bâtifier ensuite par un Evêque d'une Ville voisine , qui ne pouvoit être que de *Bâle* , de *Besançon* , de *Metz* , de *Maiënce* , ou de *Trèves*. Ce fut au commencement du V. Siècle que les *Bourguignons* embrassèrent le Christianisme. Ils étoient *Païens* auparavant , & ils adoroient les mêmes Dieux que les *Germaines* & les *Gaulois* : Leur Grand Prêtre se nommoit *Sinist*. Ils déposoient leurs Rois lors qu'ils étoient

toient vaincus à la Guerre, ou lors qu'il arri-voit une Famine : Mais quand ils furent établis dans les *Gaules*, le Roïaume devint héréditaire. Les *Bourguignons* s'étant fait Chrétiens vainquirent leurs Ennemis avec facilité. Ils firent les *Huns* & tuèrent *Uptare* leur Roi. Il y eut à la vérité quelques *Ariens* parmi les *Bourguignons* ; mais la plus grande partie ne fut pas infectée de cette Secte.

Quant à la Généalogie des Rois de *Bourgogne*, Mr. *Dunod* choisit celle de *Gondebaud*, qui connoissoit mieux que Personne ses Ancêtres. C'étoient *Gibicia*, *Godomar*, *Gislabaire*, *Gundabaire*, *Gunderic* & *Hilperic*, ses Oncles, & *Gundoc* son Père.

Gundabaire fut le premier Roi qui passa dans les *Gaules*. Il occupa la partie voisine du Rhin, c'est à-dire, la partie de la Province *Séquanoise*, qui comprend la *Haute Alsace* & le Canton de *Bâle* ; & non pas, suivant l'opinion de quelques uns, la première *Germanie*, qui s'étend depuis *Maïence* à *Strasbourg*. Il est certain que les *Bourguignons* ont dominé dans la Province *Séquanoise*, qui a pris leur nom. Les *Nuitons*, Peuples originaires de *Brandebourg*, soumis à la Domination des *Bourguignons*, & servant sous leurs Etendards, s'établirent dans le quartier de la Province *Séquanoise* qu'occupent les *Bernois* & les *Fribourgeois*, & qui par cette raison prit le nom de *Nuitlande*, & celui de *Petite Bourgogne*, du

nom du Peuple supérieurs. Les commencemens du premier Royaume de *Bourgogne* ont donc été sur les bords du *Rhin*, dans la Province *Séquanoise*, qui avoit été dépeuplée. Les *Bourguignons* s'établirent ainsi dans l'Empire sans aucune Guerre : Ils eurent par des Traitez tout ce qu'ils y ont possédé & furent Vassaux des *Romains*.

Gundabaire voulant s'étendre au-delà de ses bornes en 435. *Aetius*, Général des *Romains*, l'ataqua, lui tua 20. Mille Hommes, & pour de bonnes raisons, le laissa dans son premier Etablissement. Cinq ans après, les *Huns* ataquèrent *Gundabaire*. Plusieurs ont crû que le Royaume de *Bourgogne* fut alors réduit à la *Savoie*; mais nôtre Auteur fait voir qu'il faut restreindre cette Action aux *Bourguignons* qui étoient restés au-delà du *Rhin*, à qui l'Empereur acorda la *Savoie*, parce que leur Nation étoit déjà répandue dans l'*Helvétie*, de l'autre côté du *Rhône*.

Attila, Roi des *Huns*, Prince ambitieux & cruel, pour se venger de ce que *Valentinien* lui avoit refusé en Mariage *Grata Honoria* sa Sœur, fit une irruption en 451. dans l'Empire d'*Occident*. L'Orage fondit sur les *Bourguignons*. Ils succombèrent au passage du *Rhin*; mais s'étant joint à l'Armée Romaine, *Attila* fut défait dans la Plaine de *Châlons* en *Champagne*, & perdit plus de 200. Mille Hommes. *Attila*, s'enferma dans son Camp, résolu de se brûler s'il étoit forcé.

forcé. *Aëtius*, Général des Romains, usant de prudence, le laissa échaper. La mémoire de la fureur des *Huns* s'est conservée dans plusieurs Manuscrits, & les ruines anciennes de *Besançon* en font foi.

Gundahaire eût trois Fils. *Gunderic*, qui étoit l'aîné, régna seul; mais aiant été tué en 451. *Gundioc* & *Hilperic* règnèrent en même tems. *Hilperic* choisit *Geneve* pour la Capitale des Etats qui étoient sous sa Domination, & qui s'éendoient entre le *Mont Jura* & le *Alpes*. Ce Prince étoit Chrétien & portoit le Titre de *Patrice des Gaules* où il régnoit. La part de *Gundioc* étoit en deça du *Mont Jura*, dans les Provinces *Séquanoise* & *Lionoise première*. Il étoit Maître de la Milice Romaine dans les Gaules. A cette occasion, Mr. *Dunod* fait mention des Charges de *Patrice*, de *Maître de la Milice* & de *Comte du Trésor*, pour les Romains, dont plusieurs Rois *Bourguignons* ont porté les titres, & il établit la Police Romaine au tems de *Gundioc* & de *Hilperic*. Il parle ensuite de la décadence de l'Empire. Cet Evénement est à sa place, parce qu'étant arrivé pendant la vie de ces deux Princes, & sur tout en 476. ils profitèrent de ce délabrement, pour élever leur Roiaume au point de puissance & de grandeur où on le vid dès lors.

Le Trône Impérial aiant été souillé par divers Crimes, il fut bientôt renversé. *Valentinien*

tinien débaucha la Femme de *Petronius Maximus*, & entraîna, par cette Action, la perte de l'Empire. Ce Patrice dissimula pendant quelque tems, & voulant atenter impunément à la Personne de l'Empereur, la perte d'*Aetius*, aimé, craint & respecté des Barbares, lui étoit absolument nécessaire. Dans cette vûe, il le rendit tellement suspect à *Valentinien*, que ce Prince tua ce grand Homme, de sa propre main, dans le Palais Impérial. Les Barbares irrités du Meurtre de leur Général, & excités par *Petronius Maximus*, tuèrent *Valentinien* en 455. Que l'on nous permette ici une Réflexion. De pareils Evénemens parlent à tous les Princes, en termes bien expressifs. On y voit une excellente Leçon sur le choix & la conservation de leurs bons Officiers. L'intérêt du Souverain, sa réputation, sa gloire en dépendent uniquement. Les Courtisans qui par des vûes particulières & audacieuses, veulent se rendre Maîtres de l'Autorité, éloignent & écartent de la confiance du Prince & de sa Personne ceux qui sont en état de soutenir les droits de son Diadème, & par des moïens encore plus indignes que leurs motifs, ils en substituent d'autres, qui étant l'objet du mépris & de l'aversion des Peuples, font réjaillir ces sentimens sur la Personne même du Souverain. *Aetius* vivant, *Valentinien* est assis majestueusement sur son Trône, & reçoit les hommages des Grands, des Consuls

& des Patrices. *Aetius* mort, cet Empereur est indignement méprisé & cruellement massacré, par les mains criminelles d'un infame Soldat.

Revenons à nôtre Histoire. Après la mort de *Valentinien*, *Petronius Maximus* envahit le Trône Impérial, & contraignit l'Impératrice de l'épouser. Cette Princesse justement irritée, apella *Genferic*, Roi des *Vandales*. *Petronius* s'enfuit, & fut tué dans la suite. *Rome* se vit exposée au pillage, & la Famille Impériale, avec les Vases sacrés, fut transportée en *Afrique*.

Macilius Aвитus, avec de brillantes qualités, s'affûra de la puissance des Rois des *Visigots* & des *Bourguignons*, & prit la Pourpre en 455. mais craignant *Marcien* & *Ricimer*, il abdiqua l'Empire en 456.

Majorien, Maître de la Milice d'*Italie*, se fit déclarer Empereur en 457. Les *Bourguignons* irrités contre lui, à cause de l'intérêt qu'ils prenoient en *Macilius Aвитus*, entrèrent dans le *Lionois* & dans l'*Auvergne*; mais *Majorien* leur reprit ces Provinces. Ce Prince fut ensuite obligé de retourner à *Rome* pour s'opposer aux *A-lains*, & peu après il y fut assassiné par les ordres du Patrice *Ricimer*.

Ricimer étant *Suève*, n'osa pas prendre la Pourpre; mais aiant le pouvoir de faire & défaire les Empereurs, il fit proclamer *Libius Seyerus*. Sous ce Prince, qui mourut en 464. les

Vanda-

Vandales d'*Afrique* furent chassés de la *Sicile*, & les *Alains* de l'*Italie* par *Ricimer*. Celui ci pour profiter du secours de l'Empereur d'Orient, & faire un Empereur en Occident, en demanda un à *Leon*, qui envoya en 467. *Anthemius*, Patrice & Maître de la Milice d'Orient.

Anthemius proclamé Empereur d'Occident, pour mettre *Ricimer* dans ses intérêts, donna sa Fille à son Fils en mariage. Mais qu'elle ne fut pas la jalousie de l'Autorité ? *Ricimer* entra de force dans *Rome*, & fit mourir l'Empereur en 472.

Anicius Olibrius, mis en sa place, régna quelques Mois. Cet Empereur donna la Charge de Patrice à *Gondebaud*, Fils de *Gundioc*, Roi de *Bourgogne*, & Neveu, par sa Mère, de *Ricimer*. *Gondebaud*, soutenu de ce crédit, fit élire Empereur, en 473 *Flavius Glicerius*, qui ne régna qu'un an & trois Mois. *Flavius Julius Nepos* lui fit abdiquer l'Empire en 474. *Oreste* Goth d'origine, en dépouilla celui-ci en 475. & mit en sa place *Momillus Augustus*, son Fils. Mais les Partisans de *Nepos* aiant appelé en *Italie* *Odoacre* Roi des *Hérules*. ce Prince prit la Ville de *Rome*, fit tuer *Oreste* & *Paul* son Frère, & aiant relegué *Momillus*, il se fit proclamer Roi d'*Italie*, le 23. Août 476. Dès lors il n'y eut plus d'Empereurs d'Occident jusques à *Charlemagne*.

Les *Bourguignons* demeurèrent attachés à l'Empire pendant qu'il subsista. Mr. *Dunod* en rapporte

porte divers exemples. Il observe que leurs services portèrent les Romains, qui les regardoient comme des Alliez fidèles, & les plus équitables & les plus humains d'entre les Barbares, à leur abandonner tout le País dont ils avoient besoin pour établir leurs Soldats, dans le tems où l'on n'atendoit plus aucun secours de l'Empire contre les Etrangers. Ainsi ils occupèrent une partie des *Gaules*, & les partagèrent avec les principaux du País, dès l'an 456. On leur donna le tiers des Esclaves, & les deux tiers des Fonds, à l'exception des Maisons & Forêts, dont la moitié fut réservée aux Originaires. Dans le tems de la décadence de l'Empire, il n'y eut plus que les Villes de *Lion*, *Vienne* & *Besançon*, qui fussent gouvernées par des Magistrats de l'Empire, & elles ne se donnèrent aux *Bourguignons* qu'après qu'il fut entièrement tombé. Les *Visigots* s'étant emparé de l'*Aquitaine*, & de la seconde *Narbonoise*, (aiant déjà la première) nonobstant tous les efforts des *Bourguignons*, le Roiaume de *Bourgogne* prit alors sa consistance: Il comprenoit la Province *Séquanoise*, la *Vienoise*, celle des *Alpes*, la première *Lionoise*, le *Nivernois* dans celle de *Sens*, & la partie de la seconde *Narbonoise*, qui est entre le *Rhône* & la *Durance*. L'Auteur fait aussi l'énumération des Provinces dont le Roiaume de *Visigots* étoit composé.

Pour revenir aux Rois *Uنديoc* & *Hilperic*; celui

lui ci mourut sans Enfans , & on fixe la mort de *Gundioc* à l'année 476. Ce Prince eut de la Sœur du Patrice *Ricimer*, *Gondebaud*, *Godegesille*, *Chilperic* & *Godomar*. Le Roiaume de *Bourgogne* fut partagé entre ces quatre Princes ; mais on croit que l'Ainé seul portoit le titre de Roi , & le second celui de Tetrarque. On conjecture que *Gondebaud* eut pour son partage la Province de *Lion* ; *Godegesille*, les Diocèses de *Besançon* & de *Bâle* ; *Chilperic* la partie de *Vienne* ; & *Godomar* celle de *Genève* entre le *Mont - Jura* & les *Alpes*. *Chilperic* & *Godomar* n'étant pas contens de leurs partages , & ne voulant pas dépendre de *Gondebaud* , appellèrent à leur secours les *Allemands* , qui occupoient la partie de *Suisse* voisine de *Genève*. Ils lui livrèrent Bataille près d'*Autun* , & furent victorieux. *Gondebaud* s'enfuit. Ses Frères le croiant mort demeurèrent tranquilles à *Vienne*. Mais ce Prince aiant ramassé ses forces , surprit *Godomar* & *Chilperic* dans la Ville où ils s'étoient retirés. *Godomar* s'enferma dans une Tour , qui étoit son Palais , & préfera d'y être brûlé , à la honte de se rendre. *Chilperic* aiant été pris eût la tête tranchée , par les ordres de *Gondebaud* , qui fit aussi noier dans le *Rhône* , *Agripine* Epouse infortunée de ce malheureux Prince. *Gondebaud* fit aussi jetter , suivant quelques Auteurs , leurs deux Fils dans un Puits. *Chroné* , Fille ainée de *Chilperic* , fut enfermée dans un Monastère , &

Clotilde

Clotilde la Cadette, fut élevée, avec beaucoup de soin, dans la Cour de *Gondebaud*, qui marqua pour cette Princesse une affection de Père.

Voilà un alliage qui nait de principes bien opposés. Tuer un Frère, dans une Guerre; l'Épée à la main, n'en parlons pas; mais lui faire couper la tête, exercer envers la Mère & la Famille de pareilles cruautés, & donner en même tems à la Cadette de cette Maison infortunée des marques d'une tendresse paternelle; c'est ce qui est à peu près sans exemple. Mr. *Dunod* n'entre pas dans ces considérations. Il se contente de dire que la Politique eut plus de part que l'humanité à cette conduite. Encore, dit-il, la prudence de *Gondebaud* fut-elle trompée; car la conservation de *Clotilde* & son Mariage furent ensuite la cause ou le prétexte du renversement de son Etat & de l'extinction de sa Famille.

Godegefile, n'étant pas entré dans le Complot de ses Frères, régna paisiblement sur la partie du Roiaume qui étoit entre les *Alpes* & le *Mont-Jura*. Ce Prince tenoit sa Cour à *Genève*.

Théodoric, Roi des *Ostrogots* ou *Gots Orientaux*, aiant attaqué *Odoacre*, Roi d'*Italie*, le vainquit & le fit mourir. *Gondebaud* & *Godegefile* profitèrent de cette Guerre, & sous prétexte qu'*Odoacre* avoit violé des Traités faits avec eux, ils entrèrent en *Italie* & emmenèrent en s'en retournant un nombre prodigieux de Prison-

Prisonniers. *Epiphane*, Evêque de *Pavie*, sollicita leur liberté auprès de ces deux Princes, qui la lui accordèrent. *Théodoric*, pour affermir sa Domination rechercha l'Alliance des Rois qui régnoient dans les *Gaules*. Il épousa la Sœur de *Clovis*, & donna sa seconde Fille à *Sigismond*, Fils de *Gondebaud*.

La beauté & les Vertus de la Princesse *Clotilde* engagèrent *Clovis* Roi de *France* à la rechercher en Mariage. Il l'épousa & l'aima toujours constamment. Quelques Auteurs & même des *François*, pour colorer la conduite des Enfans de *Clovis*, qui usurpèrent le Roiaume de *Bourgogne*, & en tuèrent les Rois leurs proches Parens, ont voulu rejeter la haine de ces Actions barbares sur la conduite de *Clotilde*; mais Mr. *Dunod* les rejette entièrement & regarde tout ce qu'ils ont débité là dessus comme des Fables. Quoiqu'il en soit, la beauté & les charmes de *Clotilde* furent ils les seuls motifs du choix de son Auguste Epoux? Il semble que Mr. *Dunod* le pense d'abord ainsi; mais il fait ensuite observer que ce Prince aiant des vûes sur le Roiaume de *Bourgogne*, voulut profiter de la Religion de *Clotilde*, qui étoit celle des *Bourguignons*, pour s'en rendre la Conquête plus facile.

Le Règne de *Clovis* & de ses Enfans, & l'établissement des *François* dans les *Gaules*, aiant une grande influence sur le Roiaume de *Bourgogne*

gogne, l'Auteur n'a pû se dispenser de dire quelque chose sur l'origine de cette Nation belliqueuse. Elle habitoit entre le *Rhin*, l'*Océan Germanique* & l'*Elbe*. C'étoit un composé de plusieurs Peuples unis comme les Cantons Suisses. Ils prirent le nom de *Francs*, soit parce qu'ils avoient maintenus leur liberté contre les *Romains*, soit parce qu'ils en avoient secoué le Joug. Ils tentèrent plusieurs fois d'entrer dans les *Gaules* du tems d'*Aurelien*, de *Probus*, de *Maximien*, de *Constance*, de *Maxime*, de *Valentinien*, d'*Honorius*, &c. Enfin, en 449. les *Francs*, sous le Roi *Merouée*, occupèrent la seconde *Germanie*, & entrèrent ensuite dans la première *Belgique* & dans la première *Germanie*. On a trouvé le tombeau de *Chilperic* leur Roi, Fils de *Merouée*, auprès de *Tournai*. Ce Prince mourut en 481. *Clovis* son Fils lui succéda à l'âge de 15. ans. Ce jeune Conquérant marcha, avec plusieurs autres Rois des *François* à *Soissons*, contre *Siagrius* qui tenoit ce que l'Empire Romain avoit dans les *Gaules*. Il le défit & lui fit couper la tête. Il conquit ensuite aisément les restes de l'Empire dans les *Gaules* jusqu'aux Frontières des *Visigots* & des *Bourguignons*. Ce fut alors qu'il épousa *Clotilde*. Il n'embrassa pas d'abord le Christianisme, quoiqu'il eut permis à la Reine de faire bâtifier ses Enfants; mais un péril éminent lui fit prendre ce parti. Les *Allemands*, Nation formidable, passèrent le

S Rhin

Rhin près de *Cologne*, pour chasser les *François* des *Gaules*. *Clovis* alla à leur rencontre, il leur livra Bataille, & se voyant au moment d'une honteuse défaite, il invoque le Dieu des Chrétiens, que la Reine *Clotilde* avoit tâché de lui faire connoître. Il fait vœu de recevoir le Batême s'il obtient la Victoire. Elle fut des plus complètes, & il poursuivit les Allemands jusqu'aux Alpes Rhétiques. Il les soumit à sa Domination & forma le plus grand Royaume qu'il y eut alors en *Europe*. La Reine *Clotilde* alla à la rencontre du Prince victorieux; & ce Monarque reçut le Batême des mains de *Sr Remi*, Evêque de *Rheims*.

Godegesille portant une envie secrète à *Gondebaud* offrit à *Clovis* de lui paier tribut, s'il vouloit lui aider à conquérir les Etats de son Frère. *Clovis* accepte la proposition. Il arme puissamment. *Gondebaud* voyant que l'Orage alloit fondre sur lui, & croiant que le péril lui étoit commun avec son Frère, il lui en donne avis. *Godegesille*, pour mieux le tromper, fit semblant d'être alarmé. Il joint ses Troupes à celle de *Gondebaud*, & ces deux Princes marchèrent à la rencontre du Roi des *François*. Ils se rencontrèrent près de *Dijon*. On en vint aux mains. Mais quelle fut la surprise de *Gondebaud*, se voyant ataqué de front par *Clovis* & en flanc par le perfide *Godegesille*? *Gondebaud* fut mis en déroute, & contraint de se retirer à
Avignon

Avignon, qui étoit à l'extrémité de ses Etats. *Clovis* le poursuit & va former le Siège de cette Place ; mais comme elle étoit bien munie, & que les Rois des *Gots*, des *Gaules* & d'*Italie* prenoient les Armes, il leva le Siège, & se retira dans ses Etats. *Gondebaud* marcha alors contre *Godegefile*. Il l'assiéga dans *Vienne*, emporta cette Ville par surprise, fit massacrer tous les Partisans de *Godegefile*, & ce malheureux Prince fut tué lui-même dans un Eglise. Ces Evénemens se passèrent en 499 ou 500.

Clovis ataquâ les *Visigots* dans les *Gaules*, sous prétexte qu'ils étoient Ariens & qu'*Alarie* leur Roi avoit tenu de lui des Discours désobli-geans. Le Roi des *François* défit & tua *Alaric*. Il s'empara de *Toulouse*, de *Bordeaux* & d'*Angoulême*. *Isidore* dit que les *Bourguignons* servirent *Clovis* dans cette Guerre. *Théodoric* Roi des *Gots*, touché de la mort d'*Alaric* qui étoit son Gendre, épousa les intérêts du jeune Prince, Fils de sa Fille & du Roi des *Visigots*. Il lui envoya un Officier d'expérience pour lui servir de Tuteur, & fit passer des Troupes dans les *Gaules*. Elles recouvrèrent, au Fils d'*Alaric*, *Marseille* & *Toulon*, & firent lever le Siège de *Carcassonne* & d'*Arles*, assiégées par les *François* & les *Bourguignons*. *Gondebaud* perdit aussi *Avignon* & fut obligé de rendre les Places dont il s'étoit emparé.

Peu de tems après *Clovis* subjugea la *Breta-*

gne, qui étoit l'ancienne *Armorique*. Et comme il y avoit dans ses Etats, plusieurs Rois, qui lui donnoient de l'ombrage, il en tua une partie de sa propre main, fit mourir les autres & s'empara de leur País. Ce Prince mourut en 511. âgé de 45. ans. Il laissa quatre Fils; *Thierry*, qui eut le Roiaume d'*Austrasie*, dont la Capitale étoit *Metz*; *Clodomir*, qui fut Roi d'*Orléans*; *Childebert*, de *Paris*; & *Clotaire* de *Soissons*.

Après la mort de *Clouis*, les *Gaules* respirèrent. *Gondebaud* seul Roi des *Bourguignons*, songea à policer ses Etats par de bonnes Loix. Son but principal fut de conserver à ses Sujets *Gaulois* ou *Bourguignons*, des Juges de leur Nation, & de les faire juger chacun suivant leurs Loix particulières. Il ordonna que l'on puniroit de mort les Juges qui recevraient des Présens; que l'on chatieroit ceux qui ne rendroient pas une prompte Justice, & qui, par ignorance ou autrement, ne jugeroient pas suivant les Loix. Il ordonna en outre de conserver les Partages faits autrefois à titre d'hospitalité; de respecter l'Eglise & les Eclésiastiques &c. Il recommanda l'hospitalité à ses Sujets, leur enjoignant d'accorder le feu & le Couvert aux Etrangers, & de recevoir les *Gots* qui avoient été faits Esclaves des *François*. Il vouloit que l'on fournit aux Envoyés des Princes & des Peuples le logement & les Alimens; que l'on accor-

da

de le libre usage des Bois à ceux qui n'en avoient pas en propre ; que l'on permit aux Communi-
 niers dans les Pais de Forêts, d'extirper les
 Bois pour en cultiver le Terrain ; que l'on dé-
 couvrit & punit la fraude ; que l'on réprima les
 querelles, les usurpations & les larcins. Le
 Corps de Droit de ce Prince s'appelle la *Loi*
Gombelle. Elle fut abolie par *Louis le Débonnai-*
re, sous prétexte qu'elle préferoit la preuve qui
 se faisoit par le Duel à toutes les autres. Cette
 preuve étoit communément reçûe par les Bar-
 bares. Elle étoit encore en usage dans le XV.
 Siècle, à l'égard des Fugitifs, qui se retiroient
 dans un des Pais voisins de la *Bourgogne*. Celui
 qui les reclamoit étoit obligé d'ataquer ces Fu-
 gitifs en *Champ de Bataille*, & s'il étoit occis,
 la difficulté étoit finie. *Gondebaud* avoit ordi-
 nairement des Ministres éclairés & remplis de
 probité. La défense de recevoir des Présens
 regardoit autant les Courtisans & les Grands de
 la Cour, que les Juges. *Mr. Dunod*, à cette o-
 casion, parle des différentes Charges & Offices
 des Comtes du Palais, des Comtes des Villes
 &c. *Gondebaud* mourut en 516. Il étoit né
 Catholique ; mais il embrassa l'*Arianisme*, dans
 lequel la Politique le retint, voulant ménager
 les Rois des *Vandales*, des *Gots* & des *Visigots*,
 dont l'amitié lui étoit nécessaire contre le re-
 doutable *Clovis*. On croit qu'après la mort de
 ce Prince, il rentra dans le sein de l'Eglise. *Gon-*

debaud laissa deux Fils, *Sigismond* & *Godomar*, & pour éviter les funestes suites des partages, il fit, de son vivant, proclamer Roi, *Sigismond* son aîné.

Sigismond reçût d'*Anastase*, Empereur d'Orient, les Titres de Patrice & de Comte du Trésor. Ce qui prouve que les Empereurs d'Orient, n'avoient pas perdu l'espérance de recouvrer l'Empire d'Occident. En effet *Justinien* l'entreprit peu de tems après la mort d'*Anastase*. En 517. *Sigismond* assembla un Concile à *Epaone*, où 26. Evêques tous les Sujets assistèrent. On observe ici en passant, que dans ces premiers tems, les Eclésiastiques signoient dans les Actes des Conciles, non en observant la Dignité du Siège, mais l'ancienneté de l'Ordination, & quelquefois même au hazard. *Sigismond* épousa en premières Nôces la Fille de *Théodoric*, Roi d'Italie : Il en eut une Princesse, qui fut mariée à *Thierry*, Roi d'Austrasie, & un Fils nommé *Sigeric*. Il épousa en secondes Nôces *Constance*, que l'on estime avoir été sujette. *Sigeric*, Prince d'une belle espérance, aiant une antipatie invincible pour sa Marâtre, peut être à cause de son défaut de Naissance, témoigna publiquement son indignation, de ce qu'elle s'étoit parée des Pierreries de la feuë Reine sa Mère. La haine devint réciproque, & la Reine *Constance* se détermina à perdre *Sigeric*. Elle avoit beaucoup d'ascendant sur l'Esprit du

Roi,

Roi, & elle eut soin de ne mettre auprès de lui que des Personnes à sa dévotion. Cette Princesse les fit parler; elle parla elle même, & tous ensemble persuadèrent à *Sigismond* que *Sigeric* en vouloit à sa vie & à son Trône. Le Roi, surpris par un tel artifice, dans un premier mouvement, fit étrangler son Fils. Ce tragique Evénement arriva en 522. La colère de ce Prince étant calmée, quelle ne fut pas sa douleur! Il fit une pénitence rigoureuse dans le Monastère d'*Agaune* où il resta une année, & y fonda une Psalmodie continuëlle. La mort de *Sigeric*, qui étoit par sa Mère Petit-Fils de *Théodoric*, fit perdre à *Sigismond* l'amitié de ce Roi d'*Italie*. Les Rois d'*Orléans*, de *Paris* & de *Soissons*, profitans de cette circonstance, armèrent pour envahir le Roiaume de *Bourgogne*. Ce qui engagea *Sigismond* à retourner à *Lion*. Il marcha ensuite contre ses Ennemis, & leur livra Bataille. mais il la perdit. Ce qui l'engagea à se retirer dans un Lieu solitaire, & à prendre l'Habit de Religieux, pour mettre sa vie en sûreté.

Les Ennemis de *Sigismond* firent de grands ravages dans la *Bourgogne*, en cherchant cet infortuné Prince. On le livra enfin à *Clodomir*, Roi d'*Orléans*, qui avoit déjà en sa puissance la Reine son Epouse & les Princes *Gislabaire* & *Gondebaud* ses Fils. *Clodomir* fit trancher la tête à toute cette infortunée Famille en 522. & jet-

ter leurs Corps dans un Puits à *Coulmier* près d'*Orleans*. Ils ont été regardés comme *Martirs*, & on a attribué divers *Miracles* à *Sigismond*. L'Empereur *Charles IV.* a fait depuis conduire à *Prague* des Reliques de ce Roi, & fit bâtir une belle Eglise en son honneur. On prétend aussi avoir des Reliques de ce Roi, non seulement en *Bourgogne* & en *Suisse*; mais aussi en *Italie*, en *Espagne* &c.

Godomar, Frère de *Sigismond*, régna en sa place. Il chassa les Ennemis de son Roiaume. Mais *Clodomir* revint à la charge, & entra une seconde fois, en 524. dans le Roiaume de *Bourgogne*. *Godomar* l'attendit dans la Plaine de *Voiron* en Dauphiné. Son Armée fut d'abord ébranlée au premier choc; mais *Clodomir* aiant été percé d'un Javelot, & reconnu à ses grands Cheveux, sa tête fut mise sur une Pique & portée dans les premiers Rangs. Cette vûe fit perdre le courage aux *François*. *Godomar* victorieux permit à ses Ennemis de s'en retourner chez eux la vie sauve. *Mr. Dunois* fait voir que ceux qui rapportent différemment les Evénemens de cette Bataille se sont trompés.

Après la mort de *Clodomir* ses Frères *Childebert* & *Clotaire* s'emparèrent de son Roiaume. Quoi que *Clotaire* épousa sa Veuve, il poignarda cependant deux de ses Enfans de sa propre main, en présence de *Childebert*. Le troisième

sième se déroba à la barbarie de ses Oncles & prit l'Habit de Religieux.

Théodoric, Roi des *Ostrogots*, profitant du trouble que ces Guerres avoient causé en *Bourgogne*, s'empara des Villes que *Godomar* tenoit dans son voisinage. Car on voit que les Evêques de *Cavaillon*, d'*Apt*, de *Carpentras*, d'*Orange*, de *Trois Châteaux* & de *Gap*, qui avoient signé au Concile d'*Epaone*, comme aiant leurs Sièges dans le Roiaume de *Bourgogne*, signèrent aux Actes d'un Concile tenu à *Arles* dans les Etats de *Théodoric*, en 529. Ce Roi puissant mourut en 526. Il n'eut qu'une Fille nommée *Amalasonthe*, de son Mariage avec *Audefede*, Sœur de *Clovis*. Elle fut mariée avec *Eutharic*, Prince de la Famille des Rois *Visigots*, qui mourut avant *Théodoric*, & laissa un Fils nommé *Athalaric*, qui eut la Couronne de son Grand - Père maternel, sous la Tutelle de sa Mère. *Godomar* demanda à *Amalasonthe* la restitution des Places que *Théodoric* lui avoit prises ; Ce qu'elle fit à condition qu'il reconnoitroit les tenir d'elle, *Recuperavit prece quòd amisit in acie*.

Athalaric étant mort, *Theodas* régna en sa place en *Italie*. L'Empereur *Justinien*, voulant la rejoindre à l'Empire d'Orient y porta ses Armes. *Amalaric* Roi des *Visigots* étoit pareillement mort, après avoir été vaincu par les Français, & *Godomar* n'aïant aucun secours à attendre

dre de ses Voisins; *Childebert & Clotaire* profitèrent de cette circonstance, pour dépouiller de ses Etats le Roi des *Bourguignons*. *Théodebert*, Fils & Successeur de *Thierry*, Roi d'*Austrasie* se joignit à ses Oncles. Ils ataquèrent *Godomar*, qui étoit venu à leur rencontre près d'*Autun*. Ce Prince succomba; son Armée fut défaite. On dit que les Rois François l'aient fait Prisonnier, l'enfermèrent dans une Forteresse jusqu'à sa mort & soumirent alors les *Bourguignons*. Il paroît que ce grand Evénement arriva en 534.

C'est ainsi que finit le Roiaume des *Bourguignons*, 122. ans après qu'ils furent entrés dans les *Gaules*. Mr *Dunod* observe, qu'entre les Barbares qui envahirent l'Empire Romain, les *Bourguignons* furent les premiers Catholiques; qu'ils étoient braves, courageux, bons, équitables, & qu'on les reçût volontairement, & sans violence dans tous les lieux où ils s'établirent. Et quant à leurs Rois, l'Auteur remarque qu'on ne leur a pas reproché, comme aux autres Princes de leur tems, l'injustice, l'inceste & la pluralité des Femmes.

L'Auteur ajoute à l'Histoire du premier Roiaume de *Bourgogne*, les Guerres de *Justinien* contre *Théodat & Vitiges* en *Italie*. *Théodebert* envoie 10. Mille *Bourguignons* au secours des *Ostrogots*. *Vitiges* prit *Milan* en 538. fit massacrer 300. mille Hommes ou Enfans mâles, & livra les

les Femmes comme Esclaves aux *Bourguignons*. On voit enfin la double Victoire que *Théodebert*, avec 100. mille Hommes, remporta sur l'Armée de *Justinien*, & sur celle de *Vitiges*, qu'il défist l'un après l'autre. Il chargea d'abord *Vitiges*, dans le parti duquel il étoit. & l'aiant mis en fuite, il fondit sur l'Armée de l'Empereur, dont les Généraux le croioient leur Ami, & la dissipâ entièrement. Cependant ne pouvant profiter de sa Victoire, il repassa les Alpes. Il eut ensuite sur les bras *Justinien* & *Totila*, Roi des *Gots*. Il mourut en 548. *Théobalde* son Fils fit la Paix avec *Justinien*. L'Empereur envoya ensuite une Armée formidable contre *Totila*. Ce Prince fut vaincu & périt dans l'Action. *Theias* fut élu en sa place; mais il fut tué dans un nouveau Combat; & le Roiaume des *Ostrogots* finit avec lui en 553.

Théobalde mourut peu après sans Enfants, & *Clotaire* son Oncle s'empara de ses Etats en 555. *Childebert*, son Frère, en étant piqué, fit révolter *Chramne*, Fils aîné de *Clotaire* & apuia sa rebellion. La mort de *Childebert* qui suivit peu après, exposa *Chramne* à toute la colere de son Père. Ce malheureux Prince aiant perdu une Bataille, se retira dans une Chaumière avec sa Femme & ses Enfants. Ils y furent investis & on les y brûla par les ordres de *Clotaire*. *Agricole*, que *Clotaire* avoit étabi Gouverneur de Bourgogne portoit le titre de Patrice. *Clotaire* mourut

mourut en 567. & laissa quatre Fils, *Caribert*, *Gontran*, *Chilperic* & *Sigebert*, sous lesquels commença un second Roiaume de *Bourgogne*.

L'Histoire du premier Roiaume de *Bourgogne*, dont on vient de donner un précis, est accompagnée des Evénemens qui sont communs à l'Empire Romain & à plusieurs autres Nations, & enrichie conséquemment des motifs qui y ont donné lieu ; c'est pourquoi il faut nécessairement recourir à l'Ouvrage même, si on veut avoir une connoissance exacte de tout ce qu'il réferme. A l'égard des faits & des circonstances, dont les Auteurs ne conviennent pas, Mr. *Danod* les discute, en rapportant le pour & le contre ; d'où il résulte une agréable, délicate & savante Critique. Les Observations que Mr. *Danod* a jointes depuis la composition de son Ouvrage, sont une preuve de son exactitude & de son amour pour la Vérité. Les Histoires particulières des Eglises & des Abaies du Comté de *Bourgogne* sont des plus curieuses, & celle du second Roiaume de *Bourgogne* est remplie d'Evénemens d'autant plus intéressans qu'ils approchent plus de nos jours. L'Extrait que l'on continuera d'en donner une autre fois fera sans doute plaisir aux Lecteurs.

Neuchâtel le 30.
Mars 1739.

E. M. *****

ANECDOTE.



A N E C D O T E.

*Sur l'Auteur de PAVIS AUX REFUGIE'S,
avec quelques autres Particularités Littéraires.*

TOut le Monde fait que Mr. BAYLE étoit un Partisan zélé du *Pirrhonisme Historique*. Il nous apprend dans son *Dictionnaire*, à douter de quantité de Faits, qui n'avoient point été contestés avant lui. Il semble que l'affaire qu'il eut avec Mr. JURIEU est aussi propre à lui faire des Disciples à cet égard, que les leçons directes de *Pirrhonisme* qu'il donne dans ses Ouvrages. Il est accusé par son Antagoniste d'être l'Auteur de *l'Avis aux Réfugiés*, cette Satire maligne qui fit tant de bruit sur la fin du Siècle passé. Le Public trouve cette production si bien marquée au coin de Mr. *Baïle*, qu'on n'hésite pas à la lui attribuer. Toutes les subtilités qu'il emploie pour donner le change, & pour rejeter les soupçons sur quelque autre, ne font que persuader d'avantage qu'il en est le Père. On se réunit à dire qu'au lieu de se justifier, il ne fait que jeter de la poudre aux yeux de ses Lecteurs. Ses Amis eux-mêmes lâchent le pié, & se réduisent à avancer que *s'il est l'Auteur de l'Avis aux Réfugiés, il n'est pas à s'en repentir.*

Cepen-

Cependant, lors qu'il ne reste plus de doute là dessus, voici 50. ans après, un Académicien, dont la probité ne doit pas être suspecte, qui nous dérouté entièrement. Il decharge, il justifie pleinement Mr. Baile. & il indique le véritable Auteur du Libelle. Cette Anecdote se trouve dans une *Lettre de Mr l'Abé D'OLIVET*, à Mr. le President BOUHIER, imprimée à Paris, chez Didot, aprouvée par Mr. DANCHET, & qui a paru au commencement de ce Mois de Mars. En voici quelques endroits, copiés mot à mot, pour ne point altérer ses preuves. La Lettre débute de cette manière.

Oui, Monsieur, il est certain que l'Avis aux Réfugiez, qui parut en 1690. & qui servit longtemps de prétexte à l'horrible Guerre de Jurieu contre Baile, est de feu M. de Larroque, intime ami de nôtre cher Abé Fraguier, chez qui je le voiois presque tous les jours. Je lui ai cent fois entendu conter, que ne pouvant aprouver la conduite des Réfugiez, qui ne cessoient alors d'investiver contre le ROI, & contre la France, avec une aigreur capable de nuire à leur retour, il composa cet Ouvrage dans le dessein de leur ouvrir les yeux, & avant que d'être tout à fait déterminé à se faire Catholique. Qu'ayant été appelé à la Cour d'Hannover, où il fut retenu neuf Mois; pendant ce tems là M. Bayle, dépositaire de son Manuscrit; le fit imprimer; de son aveu, mais avec parole de

ne point nommer l'Auteur. Qu'à son retour d'Hannover, il vint ici faire son abjuration. Que peu de jours après, s'entretenant avec le P. Verjus, Jésuite, il aprit de lui, que M l'Archevêque de Paris, & le P. de la Chaise étoient indignez de l'Avi- aux Réfugi-z, dont l'Auteur, si ce n'étoit pas un Protestant déguisé, leur paroissoit un fort mauvais Catholique, puis qu'il traitoit de Persécuteurs, ou peu s'en faut, les Ministres du ROI.

Après ce narré, Mr. l'Abé d'Olivet nous apprend que Mr. de Larroque ne jugeant pas à propos de risquer un éclaircissement là dessus, & en craignant les suites, prit le parti de se tenir clos & couvert, en réiterant à Mr. Bayle l'ordre de lui garder inviolablement le secret.

Nôtre Abé donne en suite au Dépositaire les louanges qu'il merite à cet égard. Lors que je vois, dit-il, sa constance à garder un secret de cette nature, & que, pour ne point commettre son Ami, il soutient durant plusieurs années les attaques d'un Chef de parti, l'Homme du monde le plus fougueux, à qui par un seul mot il pouvoit fermer la bouche; comment lui refuser des louanges? Quand il le voit se sacrifier ainsi pour son Ami, peu s'en faut qu'il ne le mette côte à côte de l'infortuné de Thou, qui perdit la tête pour avoir gardé trop fidèlement le secret à son Ami de Cinq. Mars.

Mr. l'Abé d'Olivet nous communique ensui-

te une Anecdote encore plus curieuse que la précédente Il essaie de remonter jusqu'à la première source de cette violente Guerre entre Mr. *Jurieu* & Mr. *Baile*. Les Historiés qui nous décrivent les Guerres les plus sanglantes se plaisent à leur assigner pour première cause quelque belle passion pour le Sexe. C'est ordinairement quelque Héroïne qui a mis les Armées en mouvement, quoique dans les Manifestes des Princes, on ne manque pas de chercher quelques prétextes spécieux pour autoriser la rupture, & pour imposer aux Peuples. Nôtre Académicien, pour piquer d'avantage la curiosité du Lecteur, a cru devoir suivre la même route. Il dit que si l'on veut bien chercher la première origine des hostilités de nos deux Combatans, on trouvera que c'est une belle passion de Mr. *Baile* pour Madame *Jurieu*, dont le Mari prit ombrage. Suivons encore ici nôtre Historien pas à pas.

Quand Mr. Bayle alla professer la Philosophie à Sedan, il y fut suivi par le jeune Marquis de Béringhen, son Elève, qui fut mis en pension chez Mr. Jurieu. Je parle de M. de Béringhen, frère de Madame la Duchesse de la Force, morte depuis peu en Angleterre. Vous savez que lors qu'il alla en 1724. la voir à Londres avec le Duc de la Force, j'étois du Voïage; & qu'ainsi j'eus tout le tems de le mettre sur le chapitre de Mr Bayle son Précepteur. Je lui ai entendu dire que Madame Jurieu, Femme de beaucoup d'esprit, qui se pi-
quois

quoit de savoir son Horace par cœur, & qui n'étoit pas dépourvue d'attraits, gouta fort M. Bayle, âgé de 27. ans. Jurieu, enchanté du Professeur, étoit bien éloigné des idées qui nourriſſoient la malignité du Disciple. On supprima en 1681. l'Académie de Sédan : Made. Jurieu fut obligée de suivre son Mari hors du Roïaume. Bayle auroit bien voulu se fixer en France : Mais de beaux yeux furent les Controversistes, qui déterminèrent ce Philosophe à quitter sa Patrie. Rotterdam ne put voir long-tems une si étroite union sans en juger mal ; & l'on persuada enfin à Mr Jurieu, que lui qui voioit tant de choses dans l'Apocalypse, ne voioit pas ce qui se passoit dans sa Maison. Un Cavalier en pareil cas tire l'Epée ; Un Homme de Robe intente un Procès ; un Poète composeroit une satire : chacun à ses Armes. Jurieu en qualité de Théologien, dénonça Bayle comme un Impie. Tous les Consistoires, tous les Sinodes rétentirent de ses clameurs. Pour preuve il alléguoit principalement l'Avis aux Réfugiéz.

Il paroît par cette jolie Historiette, qu'on commence à se relâcher un peu en France sur la Défense qu'avoit fait Mr. le Chancelier de ne plus imprimer de Romans. Si ceci n'en est pas un, il en a au moins tout l'air, & cela n'a pas empêché l'Examineur de donner la permission d'imprimer.

Le reste de la Lettre est sur un ton plus sérieux. Il renferme quelque particularités con-

cernant Mr. de Larroque. Il se nommoit *Daniel*, étoit Fils de *Mathieu*, dont M. Bayle fait un bel Eloge dans son Dictionnaire. C'étoit le plus docte Calviniste du Siècle précédent. Le Fils qui avoit fait de bonnes Etudes, se retira à *Londres* après la révocation de l'*Edit de Nantes*. De-là à *Copenhague*, où il ne trouva point l'établissement qu'il cherchoit. Il revint en *Hollande*, & passa de là en *France*. On a quelques Ouvrages de lui. En 1687. il fit plusieurs Mois de la *République des Lettres*. Se voiant à *Paris* sans Emploi, il entreprit d'écrire les *Anecdotes du Règne de Charles II*. Cet Ouvrage n'a point été imprimé, mais l'Abé *Fraguier*, bon Juge sur ces Matières, disoit que c'étoit un Ouvrage important pour la Postérité.

„ Un autre Ouvrage, dit Mr l'Abé d'Olivet,
 „ qui n'étoit qu'un Jeu d'Esprit, mais capable
 „ d'ofenier cruellement une Personne toute puis-
 „ sante à la Cour, (on dit que c'est *Madame*
 „ *de Maintenon*) lui suscita de fâcheuses afai-
 „ res. Mr. de Larroque fut arrêté, & envoié au
 „ Château de *Saumur*. L'Abesse de *Fontevraud*
 „ intercéda pour lui, après quelques an-
 „ nées de Prison. A quelque tems de-là il eût
 „ une place honorable dans les Bureaux de M.
 „ *de Torci*, Ministre & Secrétaire d'Etat. . . .
 „ Sous la Régence, il obtint une pension de
 „ 4000. Livres, dont il a été païé jusqu'à sa
 „ mort, arrivée le 5. Septembre 1731. Il pas-
 „ soit 70. ans. Mr.

Mr. de Larroque avoit traduit, dans la Prison de Saumur, l'*Histoire Romaine* de l'Anglois d'*Echard*. L'Abé des Fontaines a eu cette Traduction entre ses mains; mais on veut bien croire que ce n'est pas celle qu'il a donnée au Public, & que celle qu'il s'attribue lui appartient véritablement. Après lui avoir rendu justice à cet égard, nôtre Academicien tombe rudement sur le Corps de cet Abé Journaliste. Il se plaint d'avoir été maltraité dans les *Observations sur les Ecrits modernes*, & par représailles, voici le Portrait qu'il fait de l'Abé des Fontaines.

„ C'est un Homme, dit il, qui jouë sur le
 „ Parnasse le rôle de *Capitan*. Otez lui ses éternelles
 „ railleries, dont la grossièreté révolte-
 „ roit toute la Terre; si ce qu'elles ont de
 „ caustique ne leur servoit de Passe port auprès
 „ de certaines Gens; vous réduirez son mérite
 „ d'Écrivain à un petit caquet monotone, qui
 „ pour l'ordinaire ne signifie rien. Quelquefois
 „ il écume les Réflexions du Café sur les Pièces
 „ nouvelles: souvent on lui fournit des Mémoi-
 „ res; & là-dessus il babille, mais sans principes,
 „ sans solidité, & toujours suivant la passion
 „ qui lui commande dans le moment. Aussi
 „ voit-on que tantôt il louë, tantôt il blâme,
 „ non-seulement le même Auteur, mais le
 „ même Ouvrage. Tellement qu'occupé de-
 „ puis dix ans à nous faire le Portrait de tant
 „ d'Auteurs, il n'a jamais fait que le sien.

Un peu après l'Abé d'Olivet tombe sur „

„ ces Humanistes, qui se donnent pour de
 „ grands critiques; qui, avec une Etude
 „ moins que superficielle, prétendent tout sa-
 „ voir; qui sans rien savoir, jugent de tout.
 „ Vouloir dans le cours d'une année, juger
 „ d'un plus grand nombre de Volumes, que
 „ l'Homme le plus studieux n'en pourroit lire:
 „ se croire assés de lumières, assés d'autorité,
 „ pour citer tous les Savans à son Tribunal:
 „ se figurer qu'un Ouvrage dont la composi-
 „ tion a peut-être couté dix ans, ne demande
 „ qu'un coup d'œil pour en faire la censure:
 „ trancher, décider sur une infinité de Matières,
 „ qu'on n'a pas même effleurées, qu'on
 „ n'est pas même en état d'entendre
 „ C'est là un prodige unique, ou d'impuden-
 „ ce, ou de fatuité.

La fin de la Lettre n'est pas moins vive. Nô-
 tre Abé se transplante sur le Pont neuf. Un
 Charlatan, dit il, promet aux Passans la guérison
 de leurs maux, s'ils veulent prendre sa poudre:
 Tous les Badauds lui portent leur Argent Je passe
 du Pont-neuf sur le Quai, & là, devant la Bouti-
 que d'un Libraire, j'entens crier: „ Je suis le
 „ fameux Zoile, qu'on croioit mort Tout ce
 „ qui s'est dit de ma fin tragique, est une im-
 „ posture. Plus éfronté que jamais, & plus sûr
 „ de l'impunité, parce que j'en jouis depuis
 „ plus long tems, je continue à être l'effroi de
 „ quiconque ose écrire. Je pourfens celui ci,
 „ j'estimaçonne celui-là. Tout m'est soumis,

„ le

3, le Théâtre, la Chaire, le Bareau. Tout me
 4, paie un tribut Je prime dans la Chirurgie,
 5, & dans la Phisique moderne. O ! Que j'au-
 6, rois brillé dans les Matières de Théologie, si
 7, l'on ne m'avoit sévèrement défendu d'y tou-
 8, cher, & pour cause. *Puis d'un ton radouci :* „
 9, Vous qui êtes sans Etude, sans Esprit, sans
 10, gout, voulez vous que je vous dévoile les
 11, Mistères des beaux Arts ? Que je vous met-
 12, te à portée d'apprécier le merite de tous les
 13, Auteurs ? Que je fasse de vous, tout igno-
 14, rant que vous etes, un Oracle dans les belles
 15, Compagnies ? Et le tout en riant. Car mon
 16, spécifique est farci d'un Nitre qui désopile la
 17, Rate. Vous n'avez besoin pour cela que
 18, d'une petite Feuille, dont vous pourrez mê-
 19, me passer ordinairement les trois quarts,
 20, sans risquer de perdre autre chose que des pa-
 21, roles. Venez, achetez.

L'aprobation de Mr. *Danchet* suit de près ces
 traits si vifs. L'Examineur alégué deux rai-
 sons pour lesquelles il a jugé à propos de per-
 mettre l'impression. La première paroît plau-
 sible, c'est que Mr. l'Abé d'Olivet *répond à un*
Adversaire qui l'a ataqué le premier. L'autre rai-
 son est que rien n'y passe les bornes prescrites en ces
Combats Littéraires. Mais c'est ce dont tous les
 Lecteurs ne conviendront pas.

Gendve ce 27. Mars 1739.



H I M N E.

Loin d'ici profanes Mortels !
 Vous, dont la Main impie a dressé des Autels
 A des Dieux impuissans, que le Crime a fait naître,
 Qu'aux accens de ma voix tout tremble en l'Univers.
 Cieux, Enfers, Terre, Mer ! c'est vôtre auguste Maître
 Que je vais chanter dans mes Vers!

Il est, & par lui seul tout Estre a pris naissance,
 Le Néant existe à sa Voix,
 La Nature & le Temps agissent par ses Loix,
 Tout adore en tremblant sa suprême Puissance.
 Invisible & présent on le trouve en tous lieux,
 Il remplit la Terre & les Cieux;
 Par lui tout se meut, tout respire ;
 Sa durée est l'Eternité
 Et les bornes de son Empire,
 Sont celles de l'immensité.

Il produit à son gré, le calme & les tempêtes,
 Il commande aux Flots en courroux,
 Et des foudres bruiants qui menacent nos têtes
 Ses Ordres éternels conduisent tous les coups.
 Des Climats où naît la Lumière,
 Aux lieux où le Soleil termine sa Carrière,
 Il étend ses soins bienfaisans,
 Et l'on voit sa bonté paroître
 Par tout où son pouvoir fait mourir & renaitre
 Les Jours, les Saisons & les Ans.

Par lui brille en nos Prez la riante verdure ,
 D'abondantes Moissons les Gucrets sont couverts ;
 L'Automne de ses fruits enrichit la Nature ,
 Et l'Aquilon fougneux ramène les Hivers.
 Le superbe Eléphant , & la Fourmi rampante,
 L'Aigle , le Passereau , le Prince & le Berger
 Tout vit , tout se soutient par sa faveur présente
 Et change comme il veut la Matière impuissante
 Et seul , ne peut jamais changer.

Mais aussi terrible qu'aimable
 Entens , Dieu Tout puissant ! ton courroux redoutable
 Porter par tout le trouble & la terreur.
 Je te vois des Méchans peser les injustices
 Et leur préparer des suplices,
 Dignes de ta juste fureur.

Qu'ils parles ; & ta Voix enfante le Tonnerre
 Les Anges tombent à tes pieds,
 Les superbes vaincus , les Rois humiliés ,
 Rentrent dans le sein de la Terre ;
 Pour te venger & nous punir ,
 Tous les Elemens vont s'unir ;
 La Mer ouvre ses flancs , la Terre ses abîmes
 Et l'Air s'allume , le feu dévore les Mortels ,
 Et l'horrible trépas de tant de Criminels
 Ne fait qu'éterniser leurs tourmens & leurs crimes

Qu'êtes vous devenus Orgueilleux Souverains ,
 Qui des Peuples soumis faites les destinées ?
 Comment ont disparu ces brillantes années
 Où les jours des Mortels étoient mis en vos mains ?
 Honneurs , fastes , Grandeurs , vains fantômes de Gloire ,
 A peine un reste de mémoire

Aux portes du Néant prolonge v^otre sort ,
 La Vérité paroît , les ombres dissipées ,
 Ne laissent voir à nos Ames trompées
 Que l'horreur , l'Enfer & la Mort.

Le Jour affreux de tes Vengeances ,
 Eclaire l'Impie étonné ;
 Je le vois , confondu , tremblant , abandonné ,
 Fuir & trouver par tout ton bras , & ses offenses :
 Dévoré par de vains & criminels souhaits ,
 Il cherche de faux biens , dissipés pour jamais.
 Et jamais le vrai bien ne sera son partage.
 Il souffre à chaque instant d'éternelles douleurs
 Acablé sous le poids d'un affreux esclavage ,
 Tu le contrains d'avouer dans sa rage ,
 Qu'il est digne de ses malheurs.

Que ton pouvoir est adorable !
 Tu peux faire toi seul nôtre félicité ,
 Toi seul dois être redouté ;
 Tout obéit à ta voix formidable ;
 Par toi de nos momens le cours est limité ;
 Et de la Mort impitoiable
 Tu conduis & suspens l'aveugle cruauté.

O Toi ! qui fais trembler , l'Enfer , la Terre & l'Onde ,
 Dont l'Univers entier annonce la Grandeur !
 Toi , dont l'Astre du Jour emprunte sa splendeur ,
 Toi , qui d'un mot crea le Monde !
 Sagesse ! Puissance ! Bonté !
 Justice ! Gloire ! Vérité !

Principe de tout bien ! seul bien digne d'envie !
 Puissai-je après ma mort , dans une heureuse Paix ,
 M'abreuver en ton sein dans ces sources de Vie
 Qui ne doivent tarir jamais !



NOUVELLES LITÉRAIRES.

74

P A R I S.

ENtre les Livres nouveaux qui sont sortis depuis peu de la Presse, en voici quelques-uns dignes de la curiosité & de l'attention du Public.

CHOIX de Poësies Morales & Chrètiennes, depuis Malherbe jusques aux Poètes de nos jours, dédié à M. le Duc d'ORLEANS, Premier Prince du Sang, T. 1. Broch. in-12 32. Pages. A Paris chez Prault Père & Fils 1739.

Ce premier Tome est le commencement d'un Recueil qui promet au Public un amusement des plus utiles. L'Épître dédicatoire en Vers est tournée de la manière la plus délicate. Cet Ouvrage contiendra diverses Pièces qui n'ont pas encore vû le jour ; & on assure que l'on n'a rien négligé pour le faire répondre dignement à son double Titre. Il a eu le bonheur de plaire au grand & vertueux Prince à qui il est dédié, & qui l'a bien voulu agréer en Manuscrit. Ce Recueil est fait avec beaucoup de choix, & plaira infailliblement aux Personnes pieuses & aux Amateurs de la belle Poësie. *Malherbe* y tient le premier rang. On donne de sa façon une Paraphrase du Pseaume CXLV. En voici quelques Strophes.

N'esperons

284 JOURNAL HELVETIQUE

N'espérons plus, mon Ame, aux promesses du Monde;
Sa Lumière est un Verre, & sa faveur une Onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer;
Quittons ces vanités, laissons nous de les suivre;
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des Rois tout le tems de nos vies,
A souffrir des mépris, à plier les genoux :
Ce qu'ils peuvent n'est rien, ils font ce que nous sommes,
Véritablement Hommes,
Et meurent comme nous.

Ont ils rendu l'Esprit ? Ce n'est plus que poussière
Que cette Majesté si pompeuse & si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers ;
Et dans ces grands Tombeaux, où leurs Ombres hautes
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des Vers.

HISTOIRE ROMAINE depuis la Fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est à dire, jusqu'à la fin de la République, par Mr. ROLLIN, Ancien Recteur de l'Université de Paris, &c. T. I. A Paris chez la Veuve Etienne, Rue du Plâtre, 1738. in-12.

La Plume de l'Illustre Auteur, qui enrichit la République des Lettres de ce nouvel Ouvrage est si connue, qu'il n'y a pas lieu de douter qu'il ne soit reçu aussi favorablement que tous ce qui a paru de lui jusques ici.

Le 1. Volume du Grand Recueil des Historiens de France, qui s'imprime au Louvre, paroitra le
Mois

Mois prochain ; ainsi que quelques uns de ceux du *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*. On va aussi imprimer une nouvelle Edition de toutes les *Oeuvres de Cicéron*, avec les *Commentaires de Victorius*, des *Manuces*, de *Lambin* &c. en 9. Volumes in - 4^o. Elle sera magnifique.

D I J O N.

ON imprime en cette Ville l'*Histoire de la Province du Duché de Bourgogne*, par le R. P. Dom *Urbain Plancher*, *Bénédictin*. L'Auteur tient un rang considérable parmi les Savans, & le Public attend impatiemment le premier Tome de cet Ouvrage, qui paroitra vers la fin de l'Année.

M A R S E I L L E.

IL a paru ici un Poëme Dramatique dédié à M. les Echevins de cette Ville, qui fut représenté au Collège des P. de l'Oratoire, au Mois d'Août dernier. L'Auteur est M. de CORIOT, de l'Oratoire, Professeur de Rhétorique, qui remporta aussi l'Année dernière le Prix de nôtre Académie, fondé par feu M. le Maréchal DE VILLARS. Ce Poëme est intitulé : *Jugement d'Apollon sur les Anciens & les Modernes*. APOLLON ouvre la Scène, sur les bords du Permesse avec Despreaux, Dacier, Perrault, & la Motte. Les deux premiers parlent en faveur des Anciens, & les deux autres en faveur des Modernes. Donnons quelques petits traits de ce beau Poëme. Le Dieu des Muses commence ainsi.

286 JOURNAL HELVÉTIQUE

Venez chers Favoris des Filles de Mémoire,
 Vous dont le Cœur epris du désir de la Gloire,
 N'aspira qu'à polir le goût de mes Sujets,
 Approchez, parmi vous faisons régner la Paix &c.

Je prétens aujoud'hui, sur le docte Helicon,
 Retablir pour toujours la paix & l'union.
 Tels sont mes justes Vœux; d'un dessein si louable,
 C'est de vous que j'atens le succès favorable &c.

Terminez donc enfin des débats indécens;
 LOUIS fournit assés de Matière à vos Chants;
 Ce Héros, à qui Mars préparoit tant de Gloire,
 A pourtant préféré la Paix à la Victoire.

Despreaux avant de commencer à plaider en faveur des Anciens, dont il est le plus zélé Partisan, marque avec beaucoup de fiel l'indignation que lui inspirent quelques Auteurs Modernes, qui déclament contre des Héros de l'Éloquence & du Parnasse, dont ils ne connoissent pas le prix. Voici comment il les traite.

De ces petits Auteurs, un Essain indocile,
 S'opose à mes souhaits, & m'échaufe la bile.

Perrault ne peut souffrir un mépris si humiliant, sans prendre feu. Il répond ainsi à *Despreaux*.

Si ne pas adorer la sage Antiquité
 C'est joindre l'ignorance à l'indocilité,
 Je vens être à ce prix ignorant, indocile,
 Et j'aurois du regret à vous paroître habile.

Il fait entendre ensuite que l'Homme n'a pas reçu le jugement en partage, pour le soumettre aveuglément aux décisions de ceux qui l'ont précédé; & il finit en disant; que c'est
 aux

aux Anciens à nous porter envie. Ce qui paroissant un blasphème à *Dacier*, il y répond avec toute la véhémence que demande l'injure faite à sa chère Antiquité. *Pindare*, dit il, ironiquement, *Pluton*, *Hérodote*, *Homere*, *Virgile*, *Horace*, tout cela est éf. cé par le *Quinaults*, les *Chapelains*, les *Balzacs*, & par tous ceux qui n'auront pas le glorieux suffrage de *Perrault*. *La Motte* l'arrête ; mais *Apollon* voiant que la querelle s'échauffe jusqu'à perdre le respect dû à son Tribunal, leur dit avec autorité de soutenir leurs sentimens avec plus de circonspection & de se respecter eux mêmes. Nous nous étendrions trop si nous voulions raporter les raisons de ces Illustres Avocats pour ou contre l'Antiquité. Il vaut mieux renvoyer les Curieux au Poème même. Donnons cependant encore quelques Vers que l'on met dans la bouche de *La Motte*, & qui caractérisent d'une façon particulière les *Orateurs François*. *La Motte* convient que l'Antiquité a eu de grands Hommes ; mais il prétend que nôtre Siècle n'en a pas produit de moins illustres. Voici, par exemple, ceux qu'il oppose aux *Démofthères*, aux *Cicerons* &c.

BLECHIER me ravit par sa délicatesse,
 Il fait par tout de l'Art eclater la finesse ;
 J'admire BOURDALOUM en son raisonnement ;
 Le vol de MASCARON jamais ne se dement ;
 Du charmant FENELON le beau Stile m'entraîne ;
 A son génie heureux FONTENELLE m'enchaîne ;
 MASSILON de nos Cœurs connoit tous les ressorts ;
 BOUHOURS, de belles Fleurs possède des Trésors ;
 Mais si, pour balancer l'Eloquence ancienne,

Il faut en choisir deux pour descendre en l'Arène ,
 Qui pourroit soutenir avec plus de succès ,
 La gloire de ce Siècle & l'honneur des François ,
 Que le grand BOSSUET & le fameux LE MAITRE ? &c.

Finissons ce petit Extrait par les derniers
 Vers du Jugement d'APOLLON.

Si ce Siècle a donc pû vaincre l'Antiquité ,
 Il ne mérite pas d'être plus respecté ;
 C'est elle qui lui donne aux dépens de sa gloire
 Les traits dont il se sert pour gagner la Victoire.
 Jamais il n'eut atteint cette perfection ,
 S'il n'eut eu le secours de l'imitation.

Aux Partisans des Anciens.

Vous donc dans vôtre Siècle , honorez un mérite ,
 Qui peut des Anciens faire eclipser l'élite.

Aux Partisans des Modernes

Et vous , pour être aimés de la Postérité ,
 Ne soyez pas ingrats envers l'Antiquité.

B A L E.

MR. Jean Brandmüller propose d'imprimer
 par Souscription : *Histoire universelle de
 Jaques Auguste de Thou , depuis 1543. jusqu'en
 1607. traduite sur l'Édition Latine de Londres en
 16. Volumes in - 40.* Les Amateurs de la Vérité
 ne sauroient refuser à cet Ouvrage les justes Elo-
 ges qu'il mérite , & les Connoisseurs ne peuvent
 disconvenir qu'il ne soit écrit avec autant de fi-
 dilité que de majesté & d'élégance. Le nom-
 bre d'Éditions Latines répandues par toute l'Eu-

copie est une preuve de l'excellence de ce Livre. Une Traduction Française, faite par des Savans qui ont conservé la fidélité & les graces de l'Original a d'abord été imprimée à Paris en 1734. avec le Titre de *Londres*; mais comme Personne ne peut en profiter que ceux qui sont en état de faire une dépense considérable, le Libraire de Bâle a crû que le Public verroit avec plaisir qu'on lui donna une Edition de cet Ouvrage, à un prix modique. Il promet d'aporter tous ses soins pour la rendre belle & correcte, & même plus exacte que les Editions de *Londres* & de *Paris*, desquelles on profitera. Elle sera sur Papier blanc colé & en très-beaux Caractères. L'Edition Latine de *Londres* coute 10. L. *Sterlings*, qui font L. 220. Argent de France; & celle de *Paris* L. 164. On donnera l'Edition que l'on propose à 24. *Florins*, Argent d'Empire, ou L. 60. Argent de France, qui se paieront, savoir 6. *Florins*, ou L. 15. de France en souscrivant; 6. *Florins* au Mois de Septembre 1739. en retirant les quatre premiers Volumes; 6. *Florins* au Mois de Février 1740. en retirant les quatre suivans; 6. *Florins* en Juin de la même Année en leur remettant les Volumes 9. 10. 11. & 12.; & les quatre derniers Volumes seront remis sur la fin de l'Année 1740. sans rien paier. Les Souscriptions sont ouvertes depuis le 1. Mars 1739. & continueront jusqu'à la St. Jean de la même Année. Ceux qui ne souscriront pas, ne pourront obtenir cet Ouvrage à moins de 30. *Florins* ou L. 75.



CRAINTE est le mot du Logogriphe
de Février.



T A B L E.

S UITE de la Lettre de Mr. Roques sur le Siffème Leibn.	197.
Histoire des Sequanois & des Bourguignons.	244.
Anecdote sur l'Auteur de l'Avis aux Réfugiés avec quelques Particularités Littéraires.	271. - Himne 280.
Choix de Poésies Morales & Chrétiennes.	283.
Histoire Rom. de Mr. Rolin & autres Livres nouv. de Paris	284.
Histoire du Duché de Bourgogne.	285.
Jugement d'Apollon sur les Anciens & les Modernes	
Poème Dramatique	285.
Histoire universelle de Mr. de Thou.	288.

ERRATA de Février.

Page 136. L. 11. Leur, lisés, lui.
139. l. 10. n'être, lisés, être.
144. l. 28. au, lisés ou
145. l. 15. métaphisiques, lisés, métaphoriques.
Ibid. l. 13. après Mr. Wolff, il faut mettre cette phrase qu'on a oubliée : Qu'est ce que le fond de l'Ame ?
149. l. 5. 1. pour 2.

ERRATA du Mois de Mars.

Page 201. l. 1. palpable, Lisés, palpable.
202. l. 9 l'utuité, lif. l'utile.
210. l. 29. Min rvum, lif. Miurvum.
217. l. 29. existèrent, lif. existeret.
222. l. 7. inuatie, lif inutiles
ib. l. 21 frematur, lif feruntur.
ib. l. 22. pœnes, lif. penes.
223. l. 14 former, lif. fermer.
236. l. 17. opta, lif apta
ib. l. 19. te, lif. se
237. l. 22. Sturmin, lif. Sturmino.